

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE  
L'ALPHABETISATION



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail- Liberté- Patrie*

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

# **CURRICULUM DE FORMATION DES ELEVES-INSTITUTEURS DES ENI**

**JANVIER 2011**

## PREFACE

*La suspension de la formation initiale des enseignants pendant un certain nombre d'années et l'amenuisement du ratio enseignants formés/élèves ont un impact certain sur la qualité de l'enseignement au Togo. La formation initiale des maîtres est donc un pôle incontournable dans la recherche de la qualité des enseignements et des apprentissages dans nos classes.*

*L'amélioration des résultats scolaires étant un souci constant du gouvernement, la reprise de la formation initiale dans les Ecoles Normales d'Instituteurs est un acte salutaire pour l'ensemble du système éducatif. Notre pays prend ainsi des dispositions nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'Action National Education Pour Tous (PAN/EPT) 2005-2015. Cette volonté exprimée a besoin d'un certain nombre de conditions pour être efficace.*

*La formation initiale des maîtres constitue l'une de ces conditions. Pour ce faire, le curriculum de formation se révèle être un outil essentiel sans lequel cette mission ne saurait aboutir. L'adoption de ce curriculum est l'aboutissement de nombreuses recherches et d'appui technique tant d'experts nationaux qu'étrangers.*

*En effet les expériences tirées des programmes de formation des ENI du Togo dans les années 80 et 90, des pays de la sous-région et des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM) en France ont permis d'élaborer un curriculum en avril 2009 et mis en œuvre en 2009-2010 lors de la formation de la 6<sup>ème</sup> promotion des élèves-maîtres de l'ENI-Notsè. Les leçons tirées de cette expérimentation permettent d'aboutir à des conclusions qui font marquer de nouvelles avancées.*

*Le présent document qui marque une évolution réelle dans la formation initiale des maîtres s'inscrit dans les nouvelles orientations d'une formation professionnalisante qui fait une place importante notamment à l'alternance et à l'approche par compétence. La première partie, consacrée au cadre conceptuel, traite notamment des différentes orientations conceptuelles et méthodologiques. La seconde partie, réservée au programme, traite des différents champs de formation qui s'appuient essentiellement sur les curricula en vigueur au préscolaire et au primaire et de leur processus d'enseignement/apprentissage.*

*Tel que conçu, le curriculum est facile à exploiter par les différents acteurs au premier rang desquels se trouvent les formateurs des ENI. Leur responsabilité dans la réussite de la mission de l'école togolaise est grande à travers la mise en œuvre du présent outil. A partir de leurs pratiques, des aménagements et évolutions sont envisageables dans le souci de répondre à certaines préoccupations qui ne sont pas, pour l'heure, à l'ordre du jour.*

*Nous adressons enfin, nos sincères remerciements à toutes les bonnes volontés sans oublier nos partenaires techniques et financiers qui ont aidé à la réalisation du présent document. Nous souhaitons ardemment que ce curriculum indique clairement à chacun des acteurs et partenaires la voie à suivre pour relever le défi de la qualité de l'enseignement au Togo.*

Le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

**Essossimna LEGZIM-BALOUKI**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGES</b>
<b>CADRE CONCEPTUEL</b>	4
1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
2 VISEES DU CURRICULUM	6
3 ORIENTATIONS CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES	7
4 REFERENTIELS DE L'INSTITUTEUR	12
<b>PROGRAMME</b>	14
CHAMP ADMINISTRATION ET LEGISLATION SCOLAIRES	15
CHAMP PSYCHOPEDAGOGIE	17
CHAMP LANGUES ET COMMUNICATION : 1 FRANÇAIS	19
CHAMP LANGUES ET COMMUNICATION : 2 LANGUES NATIONALES	30
CHAMP MATHEMATIQUES	37
CHAMP SCIENCES ET TECHNOLOGIE (ST)	50
CHAMP SCIENCES HUMAINES : HISTO-GEO/ECM	60
CHAMP EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)	71
CHAMP EDUCATION ARTISTIQUE et CULTURELLE (EAC) et TRAVAIL MANUEL (TM)	77
CONFERENCES	88
SEMINAIRES ET ATELIERS	90
LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DU CURRICULUM	91

# **CADRE CONCEPTUEL**

## **1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'adoption du Plan d'Action National Education Pour Tous (PAN/EPT) 2005-2015, les recommandations de la 49<sup>ème</sup> session de la Conférence des Ministres de l'Education Nationale ayant le français en partage (CONFEMEN) tenue à Dakar en 2000, les conclusions des recherches du Pool de Dakar et les réflexions menées par le ministère togolais des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ont abouti à la mise en place d'un schéma directeur des formations (SDF) qui est le cadre de référence de toutes les formations en cours et à venir. La formation initiale et continue des enseignants, de leurs formateurs et de leurs encadreurs s'impose. Ce schéma prescrit des formations professionnalisantes conduites en alternance.

## **1.1 Principes et objectifs structurant la rédaction du curriculum de formation**

La formation professionnelle initiale des instituteurs dure une année conformément aux principes et objectifs ci-dessous.

### **1.1.1 Principes**

La formation comporte :

- des activités de formation et d'enseignement dispensées dans les centres de formation ;
- des stages effectués dans les classes du réseau des écoles primaires et des jardins d'enfants.

Le curriculum de la formation initiale est élaboré selon l'approche par les compétences dans un cadre modulaire et un parcours en alternance- centre de formation/ classes du réseau d'écoles- privilégiant la responsabilisation progressive des stagiaires.

### **1.1.2 Objectifs**

La formation professionnelle initiale des instituteurs vise à :

- former des enseignants polyvalents capables d'administrer efficacement les curricula du préscolaire et du primaire ;
- faire acquérir des compétences professionnelles ;
- renforcer la maîtrise de la langue française ;
- mettre un accent particulier sur l'enseignement du français, des mathématiques et des sciences ;
- développer les compétences (et outiller) pour traiter/ résoudre les questions récurrentes liées à l'enseignement/apprentissage de la langue française dans un contexte multilingue ;
- former à l'utilisation des guides pédagogiques et manuels scolaires ;
- former à la planification pédagogique et à l'évaluation ;
- mettre en œuvre des stratégies d'enseignement et d'apprentissage visant à réduire les redoublements, les exclusions et les abandons des élèves.

## **1.2 Champs et cadres de formation**

Le curriculum de formation est construit autour des champs et cadres de formation suivants qui sont appelés à évoluer dans leur découpage disciplinaire et dans leur mise en œuvre interdisciplinaire en fonction des réformes curriculaires.

<b>Champs de formation</b>
Administration et législation scolaires
Psychopédagogie
Langues et communication (LC) : français et langues nationales
Mathématiques
Sciences et technologie (ST)
Sciences Humaines(SH) : histoire et géographie, Education Civique et Morale (ECM)
Education Physique et Sportive (EPS)
Education Artistique et Culturelle (EAC) et Travail Manuel (TM)
<b>Cadres de formation</b>
Cours magistraux
Travaux dirigés
Stages
Ateliers
Conférences
Sorties d'étude
Excursions
CER (Activités éducatives et culturelles)
Autres

## **2 VISEES DU CURRICULUM**

Le présent curriculum de formation initiale des élèves-instituteurs du préscolaire et du primaire est destiné à développer chez ces derniers les compétences professionnelles dont ils auront besoin pour administrer, dans leur esprit et dans leur lettre, les programmes d'enseignement en vigueur d'une part, et pour agir comme facilitateurs auprès des apprenants chez qui le projet éducatif veut construire des compétences notionnelles, existentielles et culturelles d'autre part.

Par ailleurs, de nouveaux curricula sont en cours d'élaboration sous l'égide de la CONFEMEN et dans le cadre du Plan de Dakar pour une éducation de qualité pour tous. C'est donc l'occasion pour les formateurs des Ecoles Normales d'Instituteurs de s'illustrer pleinement dans la pratique des approches, méthodes et organisations pédagogiques en adéquation avec les réformes curriculaires.

La formation à la production d'outils pédagogiques mérite une place de choix dans le nouveau dispositif de formation initiale des maîtres.

### **3 ORIENTATIONS CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES**

Les orientations conceptuelles et méthodologiques traitent des principes de la formation, des activités de formation et des modalités d'évaluation et de certification.

#### **3.1 Principes de la formation**

Pour respecter les principes des formations tels que définis dans le Schéma Directeur des Formations (SDF) et l'esprit des réformes curriculaires en cours au Togo, c'est-à-dire, pour professionnaliser la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire, une politique rénovée des formations s'impose. Voici les choix faits pour garantir l'indispensable renouvellement :

- une formation professionnalisante adaptée au métier, modulaire et diplômante avec une place de choix à l'évaluation formative (qui valide un processus d'acquisition de compétences professionnelles pour chacune des unités de formation constituées des modules) ;
- une formation qui fait de la place aux renforcements disciplinaires et davantage en français, langue d'enseignement ; l'étude des langues nationales se fera dans une perspective d'acquisition d'une stratégie de facilitation des apprentissages des élèves (lecture, écrit et calcul) ;
- une formation basée sur les problématiques de terrain et ouverte aux évolutions des contextes et des enjeux nationaux et internationaux ;
- une formation dont les fondamentaux se réfèrent aux nouvelles attentes institutionnelles et sociales ;
- une formation intégratrice des expériences des autres, avec la contextualisation comme garde-fou ;
- une formation initiale qui s'articule avec la formation continue ;
- une formation par alternance qui couple les activités en présentiel et les activités à mener sur le terrain ;
- une formation fondée sur l'interdisciplinarité ;
- une formation qui privilégie la pédagogie de l'intégration et du transfert, une formation qui fait donc un recours systématique aux méthodes actives et aux activités de métacognition, de la pédagogie de l'intégration et du transfert pour faire acquérir des compétences à exploiter les ressources que sont les connaissances accumulées pour résoudre les problèmes et promouvoir les valeurs positives ;
- une formation qui observe la stratégie de la recherche-action et donc gérée par des équipes composées des universitaires-chercheurs et d'opérateurs de terrain ;
- une formation qui prépare à l'autoformation et à l'autopromotion.

## **3.2 Activités de formation**

Une gamme d'activités est prévue et concerne l'acquisition de compétences disciplinaires et professionnelles (savoirs, savoir-faire, savoir-agir, savoir-être et savoir-devenir).

### **3.2.1 Activités présentielle**

Il s'agit des activités qui se déroulent au sein de l'école normale sous la responsabilité des formateurs d'école normale en partenariat avec les formateurs associés appartenant au réseau des formateurs de l'école normale.

#### **- L'administration des modules par champ de formation**

Ce sont des activités qui regroupent les cours magistraux, les travaux dirigés, les exposés-débats, les travaux pratiques et les leçons simulées.

#### **- L'exploitation des stages**

Elle a lieu dès le retour des stagiaires à l'école normale. Elle permet à ces derniers de restituer le contenu de leurs rapports de stage et de procéder à un partage d'expériences pour une amélioration.

#### **- Les travaux de recherche**

Par ce dispositif, les objectifs suivants sont poursuivis parmi tant d'autres :

- \* initier à la recherche-action comme activité intellectuelle destinée à la résolution des problèmes liés à l'exercice au quotidien du métier ;
  - \* développer des compétences qui aident à monter un projet pédagogique, le projet pédagogique compris comme outil d'approfondissement professionnel ;
  - \* développer des compétences en vue de participer à l'évolution des sciences pédagogiques ;
  - \* initier à la rédaction d'articles de liaison ou à présenter pendant les activités des conseils d'enseignement ;
- \*Initier à la fabrication de supports pédagogiques.

#### **- Les séminaires-ateliers**

Les séminaires-ateliers sont destinés à la production de documents ou de matériels susceptibles d'alimenter la boîte à outils de l'enseignant désormais indispensable à l'exercice d'un métier qui recourt bien souvent à la stratégie de la recette.

L'immense richesse d'un atelier ne doit pas être perdue de vue. Il est, en effet, une opportunité à la bienfaisante mutualisation, une occasion de mise en œuvre de la démarche de la Main à la Pâte, par exemple, comme passage de la science à la technologie...

#### **- Les conférences**

Elles sont prévues dans le dispositif à des fins d'ouverture et de sensibilisation sur des problématiques à enjeux majeurs. Elles seront données par des personnes-ressources de tout bord à titre d'information complémentaire ou de cadrage.

#### **- Les activités éducatives et culturelles**

Menées dans les cercles d'étude et de recherche (CER), les activités éducatives et culturelles couvrent différents domaines de la vie socioculturelle et socioéducative que le futur instituteur aura à développer dans son école dès sa sortie. Elles regroupent le théâtre, l'artisanat, la pratique des langues nationales, l'environnement, les danses folkloriques, le jardinage, le club sport, la croix rouge, la chorale, la pharmacopée... Une liberté est laissée aux élèves-intituteurs de choisir le CER de leurs aspirations. Une autonomie de gestion est laissée aux membres mais les activités se déroulent sous la supervision des formateurs.

#### **3.2.2 Activités non présentielles**

Ce sont des activités qui se déroulent dans les écoles appartenant au réseau des écoles associées à l'école normale.

#### **- Les visites de classe**

L'administration des modules de formation est, dans le cadre d'une formation par alternance, en bonne partie alimentée par les remontées de terrain ; et c'est par le biais des visites de terrain qu'un état des lieux peut être authentiquement établi, pour servir de cadre de réflexion à la pratique didactique ; le cadre logique des visites est préalablement défini par les administrateurs des cours et en considération des modules retenus pour ces cours.

#### **- Les leçons d'essai**

Les leçons d'essai constituent une mise en œuvre du processus enseignement/apprentissage dans des classes réelles par l'élève-instituteur. Même si elles ont un caractère ponctuel, les leçons d'essai amènent le futur instituteur progressivement à la prise en main autonome d'une classe. Elles sont suivies d'entretien-conseils.

#### **- Les stages**

Les stages sont de quatre types et s'organisent sur la base de cahiers de charges à l'adresse des parties impliquées, à savoir les stagiaires et les encadreurs. Les activités de stage font l'objet de rapports écrits présentés pendant les regroupements.

- Le stage d'imprégnation est situé en début de formation avec pour objectif général de faire vivre les réalités avant de travailler sur celles-ci. Ce stage se déroule dans les classes des écoles en réseau avec l'Ecole Normale.
- Le stage de pratique accompagnée, qui est une forme de leçons d'essai en série, permet à l'élève-instituteur de passer une semaine auprès d'un maître titulaire qui le suit dans la tenue de la classe.

- Le stage en responsabilité progressive a lieu au cours du deuxième trimestre de l'année de formation. Il a pour objectif de familiariser les futurs enseignants avec leur environnement professionnel.
- Le stage d'approfondissement professionnel intervient après la prise de fonction et s'inscrit dans la logique d'une articulation formation initiale/formation continue. Il dure tout le temps qui va de la prise de fonction à l'examen de titularisation (une année scolaire).

L'organisation des trois premiers stages relève de la responsabilité du centre de formation, celle du stage d'approfondissement professionnel est placée sous l'autorité des encadreurs et superviseurs pédagogiques de la localité. Le stagiaire gardera toujours des relations étroites avec ses formateurs durant cette période.

#### **- Les sorties d'étude**

Les sorties sont préparées par les professeurs de tous les champs disciplinaires dans un esprit d'acquisition de compétences polyvalentes. Les thèmes qui font objet d'étude dans le curriculum sont concernés. Le milieu naturel est abordé comme un tout. L'élève-instituteur met en relation les liens qui existent entre tous les éléments physiques, biologiques et humains.

#### **- Les excursions**

Ces sorties ont un caractère particulier et spécifique mais qui sera intégré dans l'ensemble des apprentissages. Elles prennent, chaque année, en compte un goût et des envies différents des élèves-instituteurs. Elles sont plus relaxes. On peut les qualifier de tourisme instructif et utile. Des activités récréatives, sportives, artistiques et d'échanges avec des populations et des élèves-instituteurs hors du centre de formation ont également lieu. Les sites et les monuments historiques, les centres artisanaux, les musées, les parcs, les zoos animaliers, les zones urbaines, les centres agricoles et industriels... sont sélectionnés.

### **3.3 EVALUATION**

#### **3.3.1 Evaluation des apprentissages**

##### **3.3.1.1 Evaluation diagnostique**

L'épreuve du concours de recrutement est avant tout une épreuve d'évaluation diagnostique des lauréats. A la rentrée à l'ENI, les premières heures des normaliens sont consacrées aux informations générales, au remplissage des fiches de renseignements puis au test de positionnement par discipline. Bref, c'est une série d'évaluations qui au final permet d'identifier les besoins en formation chez les élèves instituteurs afin d'apporter des remèdes en temps opportun.

##### **3.3.1.2 Evaluation formative (moyenne sur 20)**

L'évaluation formative concerne les apprentissages des élèves instituteurs. Elle représente l'évaluation continue au cours de la formation. Elle comprend les interrogations écrites et

orales, les devoirs sur table, les exposés, les travaux pratiques, les préparations de fiches, les simulations, les prestations de classe, les observations de classe, les rapports du stage d'imprégnation.

### **3.3.1.3 Evaluation sommative**

Elle est de deux sortes : l'évaluation ponctuelle finale et l'évaluation des stages.

- L'évaluation ponctuelle finale en fin de formation (moyenne sur 20)

Elle porte sur des disciplines enseignées au préscolaire et au primaire à savoir : les langues et communication, les mathématiques, les sciences et technologie, l'histoire-géographie/ECM, la psychopédagogie. Un même coefficient est affecté à chacune de ces disciplines. Cette évaluation a un caractère national.

- L'évaluation du stage en responsabilité progressive

- ❖ Stage pratique (moyenne sur 40)

- suivi évaluation par les formateurs P.ENI au préscolaire noté sur 20 : travail quotidien ; tenue des documents de classe ; prestations.
- suivi évaluation par les formateurs P.ENI au primaire noté sur 20 : travail quotidien ; tenue des documents de classe ; prestations
- évaluation du stage noté sur 20 par le directeur d'école d'accueil suivant le formulaire conçu par l'ENI.

- ❖ Rapport du stage en responsabilité progressive (moyenne sur 20)

- Rapport rédigé noté sur 20 par les formateurs P.ENI.
- Restitution du rapport notée sur 20 par un collège de formateurs P.ENI.

### **3.3.3.4 Certification**

A la fin de la formation, un jury dont les membres sont nommés par arrêté du ministre, dresse la liste des élèves aptes à recevoir le diplôme de sortie dénommé « Certificat d'Aptitude à la Fonction Enseignante » (CAFE).

Le CAFE est délivré aux élèves-instituteurs sur la base des quatre éléments suivants :

- 1- moyenne des notes d'évaluation continue ;
- 2- moyenne des notes de l'évaluation finale;
- 3- moyenne des notes du stage pratique;
- 4- moyenne du rapport de stage en responsabilité progressive.

A la délibération, les élèves qui ont obtenu une moyenne générale égale à 12 sur 20 passent les épreuves pratiques et orales du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) au cours de l'année académique de leur prise de fonction. Ils sont titularisés en cas de succès à compter du 1<sup>er</sup> janvier qui suit. En cas d'échec aux épreuves pratiques et orales, l'admissibilité est conservée seulement pour la session suivante. Deux échecs successifs aux épreuves pratiques et orales obligent le candidat à repasser l'examen écrit du CAP.

Les candidats ayant obtenu une moyenne inférieure à 12 sur 20 et supérieure ou égale à 10 sur 20 reçoivent une attestation d'étude à l'Ecole Normale d'Instituteurs et sont contraints de passer l'examen écrit du CAP dès leur prise de service en vue de leur titularisation.

Les élèves ayant obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 sont jugés inaptes à la fonction enseignante.

Au vu de la liste d'admission définitive établie par le jury, le ministre publie les noms des élèves diplômés.

Les élèves exclus des ENI ne sont pas autorisés à se représenter au concours d'entrée.

### **3.3.2 Evaluation du curriculum**

#### **3.3.2.1 Evaluation à l'interne**

Au terme de chaque année de formation, les formateurs font le bilan des activités et les remarques jugées fondamentales. Ce bilan est conduit par le directeur de l'ENI entouré des formateurs au sein de chaque Ecole Normale d'Instituteurs.

Une rencontre annuelle d'échanges entre formateurs doit être ensuite organisée dans une ENI par les directeurs des ENI pour l'intégration des remarques au curriculum pour assurer une formation plus efficace l'année suivante et ceci de façon récurrente.

#### **3.3.2.2 Evaluation à l'externe**

- Un suivi évaluation des anciens normaliens est organisé tous les deux ans par les Directeurs Régionaux de l'Education en vue d'apporter des améliorations au curriculum. Des équipes composées à la fois de formateurs d'ENI et d'encadreurs de terrain sont mises en place dans chaque région pour la mise en œuvre de ce suivi.
- Le Ministre fait appel aux consultants nationaux et internationaux pour une expertise du curriculum dans sa quatrième année de mise en œuvre.
- Tous les quatre ans, le Ministre organise un conseil de perfectionnement conformément aux textes en vigueur pour procéder à la révision du curriculum de formation des élèves instituteurs.

## **4 REFERENTIELS DE L'INSTITUTEUR**

Il s'agit du référentiel de métier, du référentiel de compétences et du référentiel de formation. Ils dégagent en général ce qui est attendu de l'élève-instituteur à la fin de la formation, les activités à mener, les exigences et les conditions de réalisation en tenant compte de l'évolution du métier dans le contexte de l'universalisation d'une scolarisation préscolaire et primaire de qualité au Togo.

### **4.1 Référentiel de métier**

Il s'agit du **portrait professionnel** ou encore du **profil de fin de formation**.

A l'issue de la formation, l'enseignant devra être un acteur social, un agent de maîtrise, une personne cultivée, un pédagogue praticien et un praticien réflexif et réformateur, capable de :

- maîtriser les disciplines des différents champs et avoir une bonne culture générale ;
- organiser le travail de la classe ;
- prendre en compte la diversité des élèves ;

- évaluer les élèves ;
- utiliser les technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE) ;
- travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
- se former et innover ;
- agir en agent de l'Etat et de façon éthique et responsable.

#### **4.2 Référentiel de compétences**

Il présente les compétences professionnelles que l'élève-instituteur doit acquérir en formation.

- 1- Participer à l'organisation et à la vie de l'école.
- 2- Gérer une école.
- 3- Communiquer avec tous les acteurs socioéducatifs : élèves, parents d'élèves, partenaires de l'école, cadres administratifs, directeurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques, formateurs professeurs d'ENI... et travailler en équipe avec ses collègues.
- 4- Maîtriser et exploiter les savoirs disciplinaires, les savoirs et les savoir-faire didactiques.
- 5- Utiliser correctement les technologies de l'information et de la communication en éducation.
- 6- Fabriquer les supports pédagogiques à partir des matériaux disponibles.
- 7- Mettre en œuvre le programme d'enseignement offert.
- 8- Utiliser la langue d'enseignement (le français).
- 9- Se servir des langues nationales pour asseoir les concepts du français à l'école et dans son milieu.
- 10- Evaluer les apprentissages et les acquisitions.
- 11- Participer aux examens et concours scolaires et professionnels.
- 12- Gérer toutes formes de classes (classe multigrade, classe à grand-groupe...).
- 13- Gérer toutes les catégories d'élèves (en difficultés, handicapés légers, doués, attardés, etc.).
- 14- Gérer les innovations pédagogiques.
- 15- Assurer son autoformation de façon permanente.

#### **4.3 Référentiel de formation**

Il définit les compétences à développer, les contenus et les activités de formation. Il s'agit du programme de formation défini sur les pages à suivre.

# PROGRAMME

## ADMINISTRATION ET LEGISLATION SCOLAIRES

**Volume horaire annuel: 15 heures**

**-Les enjeux de la formation :**

La formation initiale des enseignants en administration et législation scolaires vise à :

- \* former un enseignant capable de faire montre d'une conscience professionnelle aiguë ;
- \* former un enseignant capable de faire respecter la discipline à l'école ;

\* former un enseignant capable de collaborer avec ses pairs.

### - Les défis à relever :

La formation des enseignants en administration et législation scolaires permettra de:

- \* améliorer le climat de travail à l'école ;
- \* sécuriser l'environnement scolaire ;
- \* faire réussir le maximum d'élèves

## Textes administratifs et administration scolaire (8h)

### Compétences :

- S'approprier les textes administratifs en vue de leur mise en œuvre dans la résolution des problèmes au niveau du préscolaire et du primaire
- Gérer un établissement du préscolaire et du primaire.
- Maîtriser les principes de la rédaction administrative

### Contenus :

- Textes organiques: un décret, une loi, une ordonnance, un arrêté, une décision, une note de service, une circulaire...
- Documents et registres tenus par le maître : rôle et tenue.
- Documents et registres tenus par le directeur : rôle et tenue.
- Le conseil des maîtres : organisation et animation
- Correspondance administrative : règles et principes

### Activités de formation :

- Appropriation des notions ci-dessus citées à travers les cours magistraux, les recherches, les exposés-débats et les travaux pratiques.

## Législation scolaire (7h)

### Compétence :

- S'approprier les textes de législation scolaire en vue de leur mise en œuvre dans la résolution des problèmes au niveau du préscolaire et du primaire

### Contenus :

- Principes et objectifs de l'école togolaise (voir réforme de 1975)
- Différentes catégories d'écoles : statut juridique, ordre d'enseignement, niveau d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire)
- Ouverture et fermeture d'écoles et de classes : conditions et procédures administratives
- Régime de déconcentration du système éducatif togolais
- Vie scolaire : le règlement intérieur
- Etablissement scolaire : structure organisationnelle et fonctionnelle selon le niveau
- Acteurs et partenaires de l'école
- La répartition des maîtres dans les classes
- Le système des examens et concours
- Les personnels et leurs attributions (administratif, enseignant, technique, services spécialisés)
- Les droits et devoirs dans le système éducatif togolais
- la conscience professionnelle
- La formation professionnelle des personnels comme droit et comme nécessité de service.
- La discipline et les sanctions
- Les pensions de retraite

**Activités de formation :**

Cours magistraux, recherches, exposés-débats et travaux pratiques pour l'appropriation des notions ci-dessus.

## **PSYCHOPEDAGOGIE : Volume horaire annuel : 20 heures**

**-Les enjeux de la formation :**

La formation initiale des enseignants en psychopédagogie vise à :

- \* former un enseignant capable de s'adapter au milieu scolaire;
- \* former un enseignant capable d'adapter le savoir au niveau des élèves ;
- \* former un enseignant capable de faire évoluer ses pratiques.

**- Les défis à relever :**

La formation des enseignants en psychopédagogie permettra de:

- \* gérer efficacement les classes et les écoles;
- \* instaurer une pédagogie mettant les apprenants au centre des apprentissages;

\* évaluer les apprentissages dans une perspective formative.

## Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (10h)

### Compétence :

- Maîtriser les connaissances en psychologie de l'enfant et de l'adolescent en vue d'une interprétation exacte des réactions des apprenants.

### Contenus :

-Psychologie : notion, importance, domaines d'application

-Enfant d'âge préscolaire :

\*notion d'enfant, âges, besoins, intérêt, crises, santé

\*développement physique et moteur

\*développement psycho- affectif

\*développement intellectuel

\*évolution des conduites sociales (la communication et le langage)

-Enfant d'âge scolaire :

\*notion d'enfant, âges, besoins, intérêt, crises, santé...

\*développement physique

\*développement intellectuel

\*développement socio- affectif

-L'adolescent

\*âges, besoins, intérêt, crises, santé...

\*développement physique

\*développement intellectuel

\*développement socio- affectif

-Implications pédagogiques de la connaissance de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

- Psychologie des apprentissages : notions

### Activités de formation :

Cours magistraux, recherches, exposés-débats pour l'appropriation des notions ci-dessus.

## Pédagogie (10h)

### Compétence :

- Maîtriser les connaissances en pédagogie en vue d'un enseignement-apprentissage respectant les normes.

### Contenus :

-Pédagogie : notion, concept : éducation, instruction, enseignement, apprentissage.

-Pédagogie générale :

\* notion

\* courants : encyclopédiste, puerocentrique, socio-centrique

\*méthodes : problématique des méthodes : traditionnelles, actives, d'investigation (étude du milieu, enquêtes, recherche-action etc.)

-Approches pédagogiques :

\*approche par contenus

\*approche par objectifs (PPO)

\*approche par compétences (APC)

- Objectifs pédagogiques : définition, caractéristiques, formulation.

- Evaluation : définition, types, formes

-Innovations pédagogiques : notion, processus, quelques pistes d'initiatives pour faire améliorer les résultats scolaires.

- Problématique d'enseignement/apprentissage : théories de l'apprentissage.

-Gestion pédagogique des groupes

\*groupe-classe : notion, types (groupe restreint, grand groupe)

\*double flux, double vacation : notion et processus.

### **Activités de formation :**

Cours magistraux, recherches, exposés-débats pour l'appropriation des notions ci-dessus.

## **CHAMP LANGUES ET COMMUNICATION : FRANÇAIS**

**Volume horaire annuel: 96 heures**

### **SOMMAIRE**

	<b>Pages</b>
Les enjeux-----	20
Les défis à relever-----	20
Les Instructions Officielles et les programmes-----	20
Les manuels et la documentation de base-----	21
<b>Préscolaire-----</b>	<b>22</b>
Compétences-----	22
Contenus-----	22

Activités de formation-----	23
<b>Cours Préparatoire-----</b>	<b>24</b>
Compétences-----	24
Contenus-----	24
Activités de formation-----	24
<b>Cours Elémentaire-----</b>	<b>26</b>
Compétences-----	26
Contenus-----	26
Activités de formation-----	27
<b>Cours Moyen-----</b>	<b>28</b>
Compétences-----	28
Contenus-----	28
Activités de formation-----	28

### -**Les enjeux de la formation :**

La formation initiale des enseignants en français vise à :

- \* former un enseignant polyvalent capable d'enseigner, d'évaluer et de susciter l'intérêt des élèves du préscolaire et du primaire pour le français ;
- \* renforcer la maîtrise de la langue française ;
- \* résoudre les problèmes récurrents liés à l'enseignement/apprentissage de la langue française dans un contexte multilingue ;
- \* mettre en œuvre des stratégies d'enseignement et d'apprentissage du français visant à réduire les redoublements, les exclusions et les abandons des élèves.

### - **Les défis à relever :**

La formation en français des enseignants permettra de réussir à :

- \* relever le défi de la lecture au primaire ;
- \* susciter l'intérêt des élèves pour la production d'écrits ;
- \* développer chez les élèves la capacité à communiquer oralement et par écrit, à discuter et à argumenter dans des situations réelles et variées ;

\* faire asseoir le français comme outil d'acquisition des savoirs scolaires et de la culture générale.

### - Les IO et les programmes :

Les programmes du préscolaire, du primaire et les Instructions Officielles(IO) relatives à l'enseignement/apprentissage du français mettent en évidence et prennent en compte la difficulté des élèves à parler, à lire et à écrire le français langue seconde. Au même moment, ces programmes et IO proposent dans leurs grandes lignes ce que l'enseignant doit entreprendre dans sa classe pour amener l'élève à surmonter les difficultés et satisfaire ses besoins dans cette discipline. Aussi devient-il essentiel pour l'instituteur de s'approprier le contenu de ces textes officiels pour les comprendre dans leur esprit et dans leur lettre en vue d'aider l'apprenant à utiliser le français. Au travers de ces textes officiels, sont énoncées notamment les compétences qu'un élève doit avoir acquises à la fin de chaque cycle.

Au préscolaire, les contenus à enseigner étant les mêmes pour toutes les sections, il est nécessaire que l'éducateur observe la progressivité dans leur mise en œuvre.

L'évidence est faite que ces programmes sont ambitieux et exigent pour cela une maîtrise non seulement du français par le maître mais aussi la capacité à en assurer le processus enseignement/apprentissage à des enfants qui vivent en milieu multilingue.

### - Les manuels et la documentation de base :

Les manuels officiels en usage aussi bien pour les élèves que pour les maîtres s'intitulent :

- Langage- lecture pour le CP
- Livre unique de français pour le CE et le CM. Ils sont tous de la Collection le Flamboyant et introduits au programme depuis 2001.

Dans leur conception, ces manuels exigent d'un enseignant une formation de base pour leur exploitation. Le nombre insuffisant de ces manuels dans les classes ne facilite pas le travail tant pour l'enseignant que pour les élèves. Une diversification de la documentation est recommandée. Les anciens manuels et les documents suivants peuvent répondre au souci du maître :

- Mamadou et Binéta apprennent à lire (et suivants)
- Mon premier livre de lecture (et suivants)
- Guide pratique du maître, (IPAM, Ed. CLE/EDICEF)
- Programmes de l'enseignement du premier degré.
- Dictionnaires de langue française.

Le préscolaire n'a pas de manuel officiel en usage dans les classes. Le recours à d'autres documents s'avère donc nécessaire. Il s'agit notamment de :

- Enseigner à l'école maternelle, (IPAM, Ed. CLE/EDICEF) ;
- Guide de l'éducateur du préscolaire (octobre 2006)
- La prélecture (ENIJE Kpalime)
- Le graphisme au préscolaire (déc. 2007)

## **Préscolaire: 15h**

### **Compétences :**

- ❖ Accompagner l'enfant du préscolaire dans son passage de la langue locale à la langue française.
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des activités d'expression orale et gestuelle;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de la littérature pour enfants ;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de la lecture et du graphisme ;
- Evaluer les acquisitions.

### **Contenus :**

#### ***Pour le langage et la littérature pour enfants***

- les compétences à faire acquérir en langage ;
- les activités d'expression orale ou les causeries et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage sur les contenus suivants : identification d'une personne, d'un objet et d'un lieu, la salutation, la présentation, l'expression des besoins, les règles de jeu ;
- les activités d'expression gestuelle et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage sur les contenus suivants : les jeux mimés, les rondes mimées, les jeux de physionomie, mimes de

- comportements de personnes et d'animaux;
- les compétences à faire acquérir à l'enfant en littérature ;
  - les activités de littérature pour enfants et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage sur les contenus suivants : le conte, le poème, la comptine, l'album ;
  - la bibliothèque enfantine : organisation, composition, intérêts.
  - les conditions d'apprentissage du langage de l'enfant du préscolaire ;
  - le développement et les principaux défauts du langage chez l'enfant ;
  - les modes et les formes d'expression chez l'enfant.

#### **Pour la lecture et le graphisme**

- les compétences à faire acquérir à l'enfant en lecture et en graphisme ;
- les activités de lecture et de graphisme et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage sur les contenus suivants : reconnaissance d'une suite d'images, lecture de prénoms d'enfants, lecture des noms d'objets usuels simples, reconnaissance d'un mot, identification des lettres, les jeux de discrimination des sons et des lettres, reconstitution de mots simples, reconstitution de phrases, lecture de courtes phrases ; le gribouillage, les points, le coloriage, le badigeonnage, les lignes, les combinaisons de lignes, les ronds, les boucles, la combinaison des boucles, le divertissement graphique, la combinaison des signes graphiques, l'écriture de prénoms d'enfants;
- les difficultés et les conditions de la découverte de la langue écrite par l'enfant ;
- les conditions de réalisation des activités de lecture et du graphisme ;
- les problèmes de latéralisation et de repérage spatial et leur résolution.

#### **En évaluation des acquisitions**

- Les outils d'évaluation : les grilles et le cahier de suivi des performances des enfants ;
- Les remédiations.

#### **Activités de formation :**

##### **Pour le langage et la littérature pour enfants (9h)**

- lecture et analyse pour la compréhension du programme de langage;
- travaux de groupes sur la planification et la mise en œuvre des activités de langage ;
- échanges pour la compréhension du programme de la littérature pour enfants;
- travaux de groupes sur la planification et la mise en œuvre des activités de littérature pour enfants ;
- leçons d'essai pour l'acquisition des techniques d'animation du coin bibliothèque.
- cours sur les conditions d'apprentissage du langage, sur le développement et les principaux défauts du langage chez l'enfant.

##### **Pour la lecture et le graphisme (4h)**

- lecture et analyse pour la compréhension du programme de lecture et du graphisme;
- recherche/l'exploitation du matériel adéquat à l'enseignement/apprentissage de la lecture et du graphisme ;
- travaux de groupes pour la planification et la mise en œuvre des activités de lecture et du graphisme ;
- recherches sur l'organisation de la classe pour une activité de lecture et du graphisme ;
- cours et recherche sur les difficultés et les conditions de découverte de la langue écrite par l'enfant et sur les conditions de réalisation des activités de la lecture et du graphisme;
- travaux dirigés sur les exercices de latéralisation et de repérage spatial.

#### **En évaluation des acquisitions (2h)**

- l'élaboration des outils d'évaluation au préscolaire ;
- l'organisation des remédiations.

## Cours préparatoire: 30h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation du français au cours préparatoire.
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage du langage, de la lecture et de la production d'écrits ;
- Evaluer les acquisitions des élèves en langage- lecture- production d'écrits.

### Contenus :

#### *Pour le langage, la lecture et la production d'écrits*

- les compétences à faire acquérir en langage, en lecture et en production d'écrits conformément aux IO et aux programmes ;
- les démarches d'enseignement/ apprentissage du langage, de la lecture et de l'écriture selon le programme et les manuels en vigueur ;
- la combinatoire;
- le vocabulaire de l'environnement de l'enfant en relation avec les manuels et les thèmes du programme ;
- la grammaire, la conjugaison et l'orthographe (enseignement implicite) au service de l'expression orale et écrite.
- la planification de la semaine d'enseignement/apprentissage du langage, de la lecture et de l'écriture selon les manuels en vigueur;
- les notions de langue, langage et parole ;
- l'entrée dans le français langue seconde ;
- le système phonologique du français en interaction avec les langues nationales ;
- les méthodes de lecture au CP.

#### *Pour l'évaluation des acquisitions*

- les grilles et les barèmes d'évaluation en langage, lecture et production d'écrits ;
- la formulation des consignes ;

- l'appréciation et la régulation des productions orales et écrites ;
- l'analyse et l'exploitation des résultats.

## Activités de formation

### **Pour le langage, la lecture et la production d'écrits (25h)**

-lecture du livret programme et des manuels en vigueur pour la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation du langage, de la lecture et de la production d'écrits;

- travaux de groupes suivis de synthèse sur l'exploitation adéquate du programme et des manuels en vigueur pour la préparation et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage du langage, de la lecture et de la production d'écrits suivant une planification ;

- recherches sur les exercices de combinatoire (*A faire en rapport avec la progression dans l'étude des phonèmes du CP1 au CP2*)

- recherche sur les exercices de phonologie;

-recherches et exposés-débats sur les notions de langue, langage, parole, système phonologique et méthodes de lecture. (*Il s'agit notamment des difficultés que l'enfant rencontre dans le processus d'apprentissage du français en interaction avec sa langue maternelle et de l'analyse des différentes méthodes de lecture afin de permettre une meilleure compréhension des choix opérés par le programme et les manuels en vigueur*)

### **Pour l'évaluation des acquisitions (5h)**

- travaux de groupes sur la conception d'épreuves, de grilles et de barèmes ;

- recherche sur les exercices de formulation de consignes ;

-travaux pratiques sur la mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions dans les classes.

## Cours élémentaire: 30h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation du français au cours élémentaire.
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de la lecture compréhension;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des outils de la langue de façon à les mettre au service de l'expression orale et écrite ;
- Evaluer les acquisitions des élèves en lecture et en expression orale et écrite.

### Contenus :

#### *Pour la lecture*

- les compétences à faire acquérir aux élèves au CE conformément aux IO et aux programmes;
- les stratégies d'enseignement/ apprentissage de la lecture suivant les différents types de textes dans les manuels en vigueur;
- la planification de la semaine d'enseignement/apprentissage de la lecture ;
- les conditions et les principes directeurs de l'enseignement de la lecture ;
- les indices de compréhension d'un texte : les éléments paratextuels, les connecteurs logiques, les temps verbaux, le champ lexical et le champ sémantique, les figures de style, les personnages et leurs actions, le résumé;
- les types de lecture : la lecture silencieuse et la lecture à haute voix (la lecture courante, la lecture expressive).

#### *Pour les outils de la langue*

- les compétences à faire acquérir aux élèves en expression orale et en expression écrite au CE conformément aux IO et aux programmes;
- les démarches d'enseignement/apprentissage des outils de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire, récitation, élocution, construction de phrases) au service de l'expression orale et écrite;
- la phonologie (prosodie et phonémique) ;
- la diction et les critères de choix des textes ;
- les différentes classes de mots dans la phrase ;
- les types et les formes de phrases ;
- la structure de la phrase ;
- le sujet et les compléments du verbe ;
- les modes et les temps ;
- les difficultés orthographiques.

#### **Pour l'évaluation des acquisitions des élèves**

- les grilles et les barèmes d'évaluation de la lecture, de la récitation, de l'élocution, de la construction de phrases et de la copie ;
- les épreuves orales et écrites ;
- la correction des productions orales et écrites ;
- le compte rendu de l'évaluation ;
- l'analyse et l'exploitation des résultats ;
- les questions de compréhension sur un texte.

### **Activités de formation**

#### **Pour la lecture (8h)**

- lecture du livret programme et des manuels en vigueur pour la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation de la lecture;
- travaux de groupes suivis de synthèse sur l'exploitation adéquate du livret programme et des manuels en vigueur pour la préparation et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage de la lecture compréhension;
- cours et recherches sur les indices de compréhension d'un texte, sur les types de lecture et sur les conditions et principes directeurs de l'enseignement de la lecture.

#### **Pour les outils de la langue (15h)**

- lecture du livret programme et des manuels en vigueur pour la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation des outils de la langue;
- travaux de groupes sur l'exploitation adéquate du livret programme et des manuels en vigueur pour la préparation et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage de la grammaire, de la conjugaison, de l'orthographe, du vocabulaire, de l'élocution, de la construction de phrases et de la récitation suivant une planification ;
- cours et recherches sur la phonologie (prosodie et phonémique), la diction et les critères de choix des textes, les différentes classes de mots dans la phrase, les types et formes de phrases, la structure de la phrase, le sujet et les compléments du verbe, les modes et les temps, les difficultés orthographiques.

#### **Pour l'évaluation des acquisitions (7h)**

- travaux de groupes sur la conception de grilles et de barèmes d'évaluation des productions orales et écrites ;
- cours et recherches sur les questions de compréhension sur un texte ;
- atelier d'élaboration des questions de compréhension sur un texte ;
- atelier d'analyse des épreuves d'évaluation en productions orales et écrites ;
- atelier de conception d'épreuves d'évaluation en productions orales et écrites ;
- atelier d'analyse et de correction des productions orales et écrites d'élèves ;
- atelier d'élaboration d'un compte rendu d'évaluation ;
- atelier d'analyse des résultats et de leur exploitation ;
- atelier de conception d'outils de régulation ;
- cours d'essai pour la mise en œuvre des outils élaborés en classe.

## Cours moyen: 21h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation du français au cours moyen.
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de la lecture compréhension;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des outils de la langue de façon à les mettre au service de l'expression orale et écrite ;
- Evaluer les acquisitions des élèves en lecture et en expression orale et écrite.

### Contenus :

#### *Pour la lecture*

- les compétences à faire acquérir aux élèves au CM conformément aux IO et aux programmes;
- les stratégies d'enseignement/ apprentissage de la lecture suivant les différents types de textes dans les manuels en vigueur;
- la planification de la semaine d'enseignement/apprentissage de la lecture.

#### *Pour les outils de la langue*

- les compétences à faire acquérir aux élèves en expression orale et en expression écrite au CM conformément aux IO et aux programmes;
- l'approche des textes : description et portrait, correspondance, narration, compte rendu, rapport, procès verbal, argumentation, dialogue ;
- la formation et le sens des mots ;
- les différentes classes de mots dans la phrase ;
- les fonctions dans la phrase ;
- la structure de la phrase ;
- les transformations dans la phrase ;
- les modes et les temps ;
- les auxiliaires et les semi- auxiliaires ;
- la concordance des temps ;
- les règles d'accord.

#### *Pour l'évaluation des acquisitions des élèves*

- les grilles et les barèmes d'évaluation de la lecture, de la récitation, de l'élocution, du paragraphe, de la rédaction, de la dicté et questions, de l'étude de texte;
- les épreuves orales et écrites ;
- la correction des productions orales et écrites ;
- le compte rendu de l'évaluation ;
- l'analyse et l'exploitation des résultats.

### Activités de formation

#### *Pour la lecture (8h)*

- lecture du livret programme et des manuels en vigueur pour la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation de la lecture;
- travaux de groupes sur l'exploitation adéquate du livret programme et des manuels en vigueur pour la préparation et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage de la lecture

compréhension;

**Pour les outils de la langue (8h)**

- lecture du livret programme et des manuels en vigueur pour la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation des outils de la langue;
- travaux de groupes suivis de synthèse sur l'exploitation adéquate du livret programme et des manuels en vigueur pour la préparation et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage de la grammaire, de la conjugaison, de l'orthographe, du vocabulaire, de l'élocution, de la construction de phrases et de la récitation suivant une planification ;
- cours et recherches sur l'approche des textes, la formation et le sens des mots, les différentes classes de mots dans la phrase, les fonctions dans la phrase, la structure de la phrase, les transformations dans la phrase, les auxiliaires et les semi-auxiliaires, la concordance des temps, les règles d'accord.

**Pour l'évaluation des acquisitions (5h)**

- atelier de conception de grilles et de barèmes d'évaluation des productions orales et écrites ;
- atelier d'élaboration des questions de compréhension sur un texte ;
- atelier d'analyse des épreuves d'évaluation en productions orales et écrites ;
- atelier de conception d'épreuves d'évaluation en productions orales et écrites ;
- atelier d'analyse et de correction des productions orales et écrites d'élèves ;
- atelier d'élaboration d'un compte rendu d'évaluation ;
- atelier d'analyse des résultats et de leur exploitation ;
- atelier de conception d'outils de régulation ;
- cours d'essai pour la mise en œuvre des outils élaborés en classe.

## CHAMP LANGUES ET COMMUNICATION : LANGUES NATIONALES

**Volume horaire annuel : 64 heures (EWE=32h ; KABIYE=32h)**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Pages</b>
Les enjeux-----	31
Les défis à relever-----	31
Les Instructions Officielles et les programmes-----	31
Les manuels et la documentation de base-----	32
<b>Préscolaire</b> -----	33
Compétences-----	33
Contenus-----	33
Activités de formation-----	33
<b>Cours Préparatoire</b> -----	34
Compétences-----	34
Contenus-----	34
Activités de formation-----	34
<b>Cours Elémentaire</b> -----	35
Compétences-----	35
Contenus-----	35
Activités de formation-----	35
<b>Cours Moyen</b> -----	36
Compétences-----	36
Contenus-----	36
Activités de formation-----	36

**-Les enjeux de la formation :**

Formation d'un enseignant polyvalent capable de:

-enseigner au moins une des deux langues nationales (pour élève-instituteur locuteur);

- favoriser l'acquisition du français et du calcul;
- susciter l'intérêt des élèves du primaire pour les langues nationales.

#### **- Les défis à relever :**

- Défi de réhabiliter et de suivre effectivement l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires
  - Défi d'enseigner les langues nationales pour faciliter l'acquisition du français, des mathématiques et des autres apprentissages

#### **- Les IO et les programmes :**

Les Instructions Officielles des Programmes de l'Enseignement du Premier Degré ont prévu dans le préambule (page 17) : "l'enseignement des langues nationales et celui du français débutent simultanément dès le CP1. Cependant, il apparaît indispensable de prévoir trois mois de décalage entre l'enseignement oral et l'enseignement écrit du français, et un an de décalage entre l'enseignement oral et l'enseignement écrit des langues nationales."

Au préscolaire, l'Ewé et le Kabiyè ont le statut de langues locales comme toutes les autres langues du Togo. Elles sont utilisées pour animer toutes les activités du préscolaire.

Au primaire, La Réforme de l'Enseignement de 1975 a introduit l'enseignement de deux langues nationales : l'Ewé et le Kabiyè. L'enseignement de ces langues au primaire doit se faire selon le découpage géographique suivant :

- de Lomé à Blitta (zone1) : l'**EWE**
- de Blitta à Dapaong (zone 2) : le **KABIYE**.

Dans un premier temps, ces deux langues ont le statut de langues enseignées et le français reste la langue d'enseignement.

Dans un second temps lorsque l'enseignement sera donné dans ces deux langues, elles prendront le statut de langues d'enseignement et le français aura le statut de langue étrangère.

L'enseignement de l'Ewé et du Kabiyè doit permettre à l'élève de :

- Communiquer oralement et par écrit.
- Véhiculer la culture togolaise.
- Contribuer au renforcement de l'unité nationale.
- Faciliter l'acquisition du français, des mathématiques et des autres apprentissages.

#### **Proposition d'orientations de la formation des élèves-instituteurs en Langues Nationales dans les ENI**

La formation des élèves-instituteurs dans les ENI en langues nationales,

Vu l'état des lieux de l'enseignement des langues nationales caractérisé par :

- la réorganisation de l'emploi du temps dans les écoles de la plupart des inspections qui consacre le temps imparti à l'enseignement des Langues Nationales à d'autres disciplines,
- l'absence de suivi de la mise en œuvre des IO relatives à l'enseignement de ces langues,

Vu le refus de la mise œuvre de la politique linguistique édictée par la Réforme de l'enseignement de 1975

Vu le nombre très élevé de locuteurs analphabètes dans leur langue maternelle

Vu les difficultés de mise en œuvre de la formation initiale reçue par les élèves-instituteurs, promotion 2009 -2010,

Vu le temps très réduit consacré à la formation initiale en Langues Nationales (32heures pour chacune des deux langues dans les ENI),

Impose l'élaboration d'un programme de formation qui prenne en compte :

Au préscolaire, l'enseignement/apprentissage en langues locales.

Au primaire, il s'agit d'outiller les élèves-instituteurs à faciliter l'apprentissage de la lecture au CP et à régler les problèmes liés aux interférences linguistiques au CE et au CM.

#### **- Les manuels et la documentation de base :**

Des manuels du primaire existent en langues nationales mais n'ont pas de guides du maître, d'où la nécessité d'élaborer ces guides. Par ailleurs, dans la perspective de faciliter l'acquisition du français, des sciences et des mathématiques, il y a lieu de concevoir et d'élaborer des manuels de langage et de lecture qui tiennent compte des contenus des manuels des autres champs et de la culture togolaise.

Les apprentissages seront basés sur les contenus du présent curriculum et ceux des modules en cours d'élaboration.

**Préscolaire : 9h**

Les langues nationales ont le statut de langues locales au préscolaire. A ce titre, elles servent de langues d'enseignement au même titre que toutes les autres langues locales. Pour ce faire, il est important de traduire en langues locales les termes lexico-sémantiques relatifs aux activités du préscolaire. Ainsi les élèves-instituteurs seront outillés pour mener à bien les activités du préscolaire au cours du processus enseignement/apprentissage conformément aux Instructions Officielles.

### Compétences

- ❖ Enseigner en langues locales
- Maîtriser les outils lexico-sémantiques et les stratégies pour faciliter l'appropriation d'une langue.
- Maîtriser les techniques de collecte, d'élaboration et de production d'outils linguistiques en langues locales.
- Evaluer les acquisitions.

### Contenus

- Outils lexico-sémantiques et stratégies d'appropriation d'une langue.
- Techniques de collecte, d'élaboration et de production d'outils linguistiques en langues locales.

### Activités de formation

- Travaux de recherche et de collecte d'outils linguistiques puis exposés-synthèse.
- Planification et mise en œuvre d'une séquence d'activités au préscolaire.
- Evaluation des acquisitions.
- Remédiation

**Cours préparatoire: 14h**

## **Compétences**

Au terme de la formation, l'élève-instituteur locuteur doit manifester les compétences ci-après :

- ❖ Communiquer oralement et par écrit dans les LN selon la norme standard
- ❖ Faciliter l'acquisition du français et des opérations mathématiques
  - Asseoir l'expression orale en Langues Nationales en utilisant la norme standard
  - Résoudre les problèmes liés aux erreurs de prononciation en français à partir de l'analyse des systèmes phonologiques du français et des Langues nationales.
  - Faciliter la maîtrise des opérations élémentaires (addition, soustraction, multiplication) en calcul à partir de l'étude des systèmes de numération des langues nationales.
  - Monter les automatismes qui facilitent l'apprentissage de la lecture en langues nationales.
  - Faire lire des textes simples en rapport avec les thèmes et le vocabulaire au CP.

## **Contenus**

- Salutations d'usage (matin; midi; après-midi; soir)
- Présentation de soi, d'autrui
- Demande de renseignements et réponses
- Situation de soi, d'un objet dans l'espace
- Expression des sentiments simples (joie; peur; tristesse)
- Systèmes phonologiques des LN et du français
- Systèmes de numération en langues nationales (base décimale ou base dix, base 5, base 40, concomitance des bases binaire et décimale, base 30).

## **Activités de formation**

- Cours magistraux (Exploitation d'images, dramatisation, écoute d'enregistrements) pour l'acquisition de l'expression orale selon la norme standard.
- Travaux de recherche pour l'identification des interférences phonologiques.
- Exercices de prononciation pour la correction des interférences phonologiques.
- Cours magistraux pour la maîtrise des opérations élémentaires
- Lecture de textes simples
- Leçons de démonstration ; leçons d'essai ; travaux en atelier et en plénière ;
- Elaboration des outils d'évaluation
- Evaluation des acquisitions
- Remédiations

**Cours élémentaire: 9h**

## **Compétences**

Au terme de la formation, l'élève-instituteur doit manifester les compétences suivantes :

- ❖ Communiquer oralement et par écrit dans les Langues Nationales selon la norme standard
- ❖ Faciliter l'acquisition du français et des opérations mathématiques
- Consolider l'expression orale en LN dans des situations de communication simples et familières
- Lire des textes simples en LN
- Renforcer la maîtrise des opérations en calcul
- Résoudre les problèmes liés aux erreurs de productions orales et écrites en français (interférences linguistiques) en se servant des connaissances des structures des phrases en LN

## **Contenus**

- Salutation dans des situations particulières (joie, tristesse)
- Présentation des membres de la famille traditionnelle
- Présentation de soi et de sa profession
- Les jours de la semaine et les mois de l'année
- La structure de la phrase simple dans les LN: GNS, GV
- Le système tonal
- La conjugaison des verbes usuels : modes, temps, aspects
- L'harmonie vocalique dans les mots
- Comparaison de la structure de la phrase en LN à celle du français
- Le système de numération en LN
- Lecture de textes

## **Activités de formation**

- Jeu de rôle et dramatisation pour la consolidation des acquis en expression orale
- Cours magistraux et travaux de recherche pour l'étude de certains points grammaticaux
- Analyse et correction des erreurs sur les interférences linguistiques à partir des constructions de phrases.
- Renforcement en calcul à partir des ateliers
- Exercices de lecture
- Evaluation des acquisitions : leçons de démonstration ; leçons d'essai ; travaux en atelier et en plénière
- Elaboration des outils d'évaluation
- Remédiations

**Cours moyen: 9h**

### **Compétences**

A l'issue de la formation, l'élève-instituteur doit manifester les compétences ci-après :

- ❖ Communiquer oralement et par écrit dans les LN selon la norme standard
- ❖ Faciliter l'acquisition du français et des mathématiques au CM
- Consolider les acquis du CE en expression orale et écrite
- Corriger les erreurs de production morphosyntaxique et sémantique en s'appuyant sur les acquisitions du CP et du CE
- Lire des textes en LN
- Renforcer la maîtrise des opérations en calcul en se servant de la monnaie et des techniques de numération en LN

### **Contenus**

- Expression orale /lecture suivant les thèmes du programme de lecture au CM

-Système nominal : classes de noms, pronoms personnels sujets et compléments

-Système verbal (classes des verbes, constructions verbales sérielles)

-Conjugaison des verbes : présent, passé, futur

-En calcul, numération avec la monnaie et les grands nombres

### **Activités de formation**

- Renforcement de l'expression orale par l'exploitation de textes, d'images
- Cours magistraux pour la consolidation de certaines notions grammaticales
- Analyse et correction (orale/écrite) des erreurs sur les interférences linguistiques
- Construction de phrases, de textes en ateliers
- Evaluation des acquisitions : leçons de démonstration ; leçons d'essai ; travaux en atelier et en plénière
- Elaboration des outils d'évaluation
- Remédiations

## **CHAMP MATHEMATIQUES**

## **Volume horaire annuel: 80 heures**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Pages</b>
Les enjeux-----	38
Les défis à relever-----	38
Les Instructions Officielles et les programmes-----	38
Les manuels et la documentation de base-----	39
<b>Préscolaire-----</b>	<b>40</b>
Compétences-----	40
Contenus-----	40
Activités de formation-----	40
<b>Cours Préparatoire-----</b>	<b>42</b>
Compétences-----	42
Contenus-----	42
Activités de formation-----	43
<b>Cours Élémentaire-----</b>	<b>44</b>
Compétences-----	44
Contenus-----	44
Activités de formation-----	45
<b>Cours Moyen-----</b>	<b>46</b>
Compétences-----	46
Contenus-----	46
Activités de formation-----	48

### - Les enjeux de la formation :

Conformément aux objectifs du cadre conceptuel du curriculum, la formation initiale des élèves-instituteurs en mathématiques suscite les enjeux suivants :

- Formation des enseignants polyvalents capables d'administrer efficacement les curricula du préscolaire et du primaire ;
- Acquisition des compétences professionnelles ;
- Participation à la maîtrise de la langue française ;
- Formation mettant un accent particulier sur l'enseignement/apprentissage/évaluation des mathématiques;
- Formation à l'utilisation des guides pédagogiques et manuels scolaires ;
- Formation à la planification des activités pédagogiques et de l'évaluation ;
- Formation à la mise en œuvre des stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation des mathématiques visant à réduire les redoublements, les exclusions, et les abandons des élèves.
- Formation à la résolution des problèmes récurrents liés à l'enseignement/apprentissage/évaluation des mathématiques.
- Formation des enseignants capables d'évaluer et de susciter l'intérêt des élèves du préscolaire et du primaire pour les activités des mathématiques

### - Les défis à relever :

- Réussir la formation de stagiaires dont la formation académique n'est pas, en général, à dominante mathématique et scientifique.
- Former des enseignants capables d'analyser leurs pratiques, d'approfondir et d'actualiser leurs connaissances.
- Former des enseignants capables d'asseoir une base solide au niveau des élèves leur permettant de réussir en mathématiques.
- Former des enseignants à soigner la pratique de l'enseignement/apprentissage/évaluation du calcul mental.
- Former des enseignants à la pratique des constructions géométriques.

### - Les IO et les programmes :

- Les programmes du cours primaire sont vastes, ambitieux et écrits sous forme de contenus. Ceci ne favorise pas une bonne lecture de ces programmes par les enseignants.
- On constate une insuffisance de planification adéquate au niveau des programmes.
- Les programmes du préscolaire sont écrits sous forme curriculaire ce qui favorise leur mise en œuvre dans les classes.

A cet effet, il est important de souligner certaines conduites à tenir au cours de la formation :

- Former des enseignants à planifier les activités de façon progressive et faire l'essentiel du programme.
- Former des enseignants à décliner les contenus sous forme d'objectifs.
- Former des enseignants à bien exploiter les recommandations relatives au préscolaire dans la conduite des activités d'éveil mathématique.

### - Les manuels et la documentation de base :

Les manuels des élèves et les livres du maître de la collection "Le Nouveau Calcul Quotidien" sont bien conçus et d'un usage fonctionnel mais ils sont en nombre insuffisant dans de nombreuses classes.

Les contenus et le matériel proposés ne sont souvent pas adaptés aux réalités de nos milieux.

Les objectifs sont parfois mal formulés.

Certaines activités du livre du maître ne sont pas toujours pertinentes.

A cet effet, la formation se doit d'outiller les enseignants à une bonne exploitation de ces manuels scolaires en vigueur et d'autres manuels comme « **Enseigner à l'école maternelle** » et « **GUIDE PRATIQUE DU MAÎTRE** » IPAM EDICEF-CLÉ en vue d'adapter les contenus et matériel aux réalités de nos milieux, de bien formuler les objectifs et de rendre pertinentes les activités.

## Préscolaire: 15h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'éveil mathématique au préscolaire
  - Préparer et conduire une séquence d'activités:
  - sur l'exploration de l'espace et du temps.
  - sur les ensembles.
  - pré numériques et numériques.

- de traçage de lignes et de formes géométriques.

## Contenus :

### \*Exploration de l'espace et du temps.

- Que disent les Instructions Officielles ?
- Objectifs
- Démarche pédagogique
- Matériel didactique
- Fiche pédagogique
- Concepts d'exploration de l'espace et du temps : sur/sous ; dedans/dehors ; ouvert/fermé ; devant/derrière ; au milieu ; autour de ; entre ; de chaque côté ; loin de/près de ; avant/après ; à gauche/à droite ; en haut/en bas ; les chemins orientés ; quadrillage
- Autres concepts à clarifier : symboles, signes, nombre, chiffre, mots, termes, phrases, règles, formules, oui, non, vrai, faux.

### \*Ensembles

- Critères de constitution d'ensembles : couleurs ; formes ; grandeur et taille ; blocs logiques.

### \*Activités pré numérique et numérique.

- Concepts de la comparaison des objets dans la même grandeur ;
- Concepts de la comparaison de quantités d'objets;
- Concepts du dénombrement ou du comptage avec pratique de la logique ;
- Concepts de la constellation.

### \*Activités de traçage de lignes/ de formes géométriques

- Les lignes ouvertes ; les lignes fermées ; le rond ; le carré ; le triangle ; le rectangle ; les figures superposables et les figures symétriques.

## Activités de formation :

- Exposé-débats pour appropriation du programme de mathématiques à l'ENI. (2h)
- Exposé-débats suivi de synthèse pour appropriation des concepts de l'exploration de l'espace et du temps, des I.O et de la démarche pédagogique. (5h)
- Travaux dirigés sur les manipulations d'objets relatives aux critères de constitution d'ensembles et aux concepts de comparaison de grandeurs et d'ensembles d'objets. (2h)
- Travaux dirigés sur l'analyse des programmes et des manuels scolaires. (2h)
- Travaux de groupes puis individuels sur la préparation de fiches pédagogiques.
- Présentation de leçons de simulation et de leçons d'essai sur certaines activités.
- Observation de leçons de démonstration dans les jardins d'enfants.
- Analyse de la pratique de classe des élèves-instituteurs par leurs pairs.
- Recherche/fabrication du matériel pédagogique adapté. (4h)

## Cours préparatoire: 25h

### Compétences :

#### \* Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation des mathématiques au Cours Préparatoire

- Préparer et conduire une séquence de leçons sur :
  - la présentation des nombres entiers naturels.
  - l'addition, la soustraction, puis la multiplication des nombres entiers naturels.
  - la manipulation de la monnaie.
  - la symétrie.
  - les mesures de longueur, de masse et de capacité

### Contenus :

#### \*Présentation des nombres entiers naturels.

- Que disent les Instructions Officielles par rapport à la présentation des nombres entiers ?
- Nombres entiers naturels et leurs écritures/lectures

- Correspondances terme à terme : moins que, plus que, autant que
- Concepts à clarifier : et, ou, au moins, au plus
- Signes : =, <, >
- Regroupements/bases et la numération décimale
- Numération romaine ;
- Aspect cardinal/aspect ordinal d'un nombre, diagrammes ;
- Démarches de présentation des nombres entiers naturels.

**\*L'addition, la soustraction et la multiplication des nombres entiers naturels**

- Que disent les Instructions Officielles par rapport à l'addition, à la soustraction et à la multiplication ?
- Sens et définition de l'addition et des écritures additives
- Sens de la soustraction et de la multiplication
- Propriétés et techniques opératoires
- Programmes de calcul mental
- Utilité de l'addition, de la soustraction et de la multiplication dans la vie courante
- Démarche pédagogique
- Matériel didactique
- Fiche pédagogique

**\* La manipulation de la monnaie.**

- Démarche pour l'identification des pièces de monnaie, des billets et comparaison des sommes

**\*La symétrie.**

- Symétrie par pliage,
- Pavage, quadrillage, repérage

**\*Les mesures de longueur, de masse et de capacité**

- Comparaison par superposition de segments, par pesée ou soupesée et par transvasement
- Unités de longueur, de masse et de capacité

## Activités de formation

- Exposé-débats pour appropriation du programme de mathématiques à l'ENI pour le cours préparatoire. (2h)
- Travaux de groupes pour analyse, commentaire et exploitation des IO, du programme et des manuels de mathématiques des élèves du CP1 et du CP2 suivis de restitution et de la synthèse. (5h)
- Cours, travaux de groupes ou exposés-débats pour appropriation des notions en arithmétique, en calcul mental, en mesure et en constructions géométriques avec les démarches pédagogiques correspondantes. (7h)
- Exposés débats suivis de synthèse pour appropriation des concepts d'addition, de soustraction et de multiplication des nombres entiers naturels avec les démarches pédagogiques appropriées. (5h)
- Travaux dirigés sur la manipulation d'objets relative à l'addition, à la soustraction et à la multiplication.
- Travaux de groupe et individuels sur la préparation de fiches pédagogiques en utilisant les

manuels du CP1 et du CP2 en vigueur.

- Présentation de leçons de simulation et de leçons d'essai.
- Observation de leçons de démonstration.
- Analyse de la pratique de classe des élèves-instituteurs par leurs pairs.
- Recherche/fabrication du matériel pédagogique par les élèves instituteurs
- Exposés débats suivis de synthèse pour appropriation de la démarche de l'enseignement/apprentissage/évaluation du calcul mental appliqué aux écritures additives.
- Exposés débats suivis de synthèse du formateur sur la gestion du langage mathématique au regard du langage courant. (6h)

## Cours élémentaire: 20h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation des mathématiques au Cours Elémentaire
  - Préparer et conduire une séquence de leçons sur :
- La multiplication et la division des nombres entiers naturels
- les opérateurs
- la manipulation de la monnaie
- la symétrie, le glissement l'agrandissement et la réduction
- les angles
- le cercle et les polygones
- les mesures de longueur, de masse, de capacité, d'aire et de durée
- les solides

### Contenus :

#### \*L'addition, la soustraction et la multiplication des nombres entiers naturels

- Propriétés et techniques opératoires
- Programmes de calcul mental

#### \*La division des nombres entiers naturels :

- Que disent les Instructions Officielles par rapport à la division ?
- Sens et définition de la division : termes de la division (dividende, diviseur, quotient et reste)
- Propriétés et techniques opératoires de la division
- Critères de divisibilité

- Expressions spécifiques à la division : moitié, double, triple, tiers, ...
- Programmes de calcul mental relatifs à la division
- Utilité de la division dans la vie courante
- Matériel didactique

#### \*Les opérateurs

- Que disent les Instructions Officielles par rapport aux opérateurs
- Opérateurs comme fonctions élémentaires. Exemples : a2 ; r3 ; m5 ; d2
- Composition des opérateurs. Exemples a2 \_\_\_r4\_\_\_a5
- Tableaux des opérateurs
- Programme de calcul approprié

#### \*La manipulation de la monnaie

- Que disent les Instructions Officielles par rapport à la manipulation de la monnaie
- Pièces, billets en CFA
- Sommes d'argent ; comparaison des montants des sommes d'argent
- Calculs sur la monnaie : PA ; Frais ; PR ; PV ; Bénéfice ; Perte ; Gain ; Salaire ; Dépense ; Economie ; Dette ; Partage

#### \*La symétrie, le glissement, l agrandissement et la réduction.

- Que disent les Instructions Officielles par rapport à la symétrie, le glissement, l agrandissement et la réduction
- Notion de symétrie par pliage, de glissement, agrandissement et réduction.
- Propriétés et techniques de construction sur la symétrie par pliage,
- Propriétés et techniques du glissement, de l agrandissement et de la réduction.
- Axe de symétrie d'une figure plane
- Figures planes présentant d'axe (s) de symétrie
- Quadrillages : repérage des nœuds, repérage des cases, codage d'un déplacement
- Utilité de la symétrie par pliage, du glissement, de l agrandissement et de la réduction dans la vie courante.

#### \*Les angles

- Que disent les Instructions Officielles par rapport aux angles
- Notion d'angle
- Démarche pour l'enseignement /apprentissage d'un angle
- Droites, demi-droites, segments de droite
- Angle droit ; droites perpendiculaires ; droites parallèles
- Instruments : règle et équerre
- Construction de l'angle, des droites perpendiculaires et des droites parallèles
- Angles aigus, angles obtus et angles plats
- Matériel didactique approprié
- Mesures d'angle, utilisation du rapporteur

#### \*Le cercle et les polygones

- Que disent les Instructions Officielles par rapport au cercle et aux polygones ?
- Segments de droite, mesure d'un segment de droite, utilisation de la règle graduée
- Notion de cercle/disque et construction : Corde ; diamètre ; rayon ; centre ; utilisation du compas
- Notion de polygone : Sommet ; côté ; angle ; diagonale ; triangle quadrilatère rectangle ; carré ; les dimensions d'une figure.
- Circonference d'un cercle ; périmètre d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un polygone

- Calcul d'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque
- Unités de mesure d'aire

#### \*Les mesures de longueur, de masse, de capacité, d'aire et de durée

- Que disent les Instructions Officielles par rapport aux mesures de longueur, de masse, de capacité, d'aire et de durée ?
- Unités de longueur, de masse, de capacité, d'aire et leurs tableaux de conversion
- Unités de la durée (secondes, minutes, heures, jours, semaines, mois et année)
- Calendrier et dates : utilisation
- Mécanisme de conversion avec ou sans tableau de conversion
- Utilité de chacune de ces grandeurs et de leurs mesures dans la vie courante

#### \*Les solides

- Que disent les Instructions Officielles par rapport aux solides ?
- Présentation des solides
- Analyse du programme sur les solides
- Parallélépipède rectangle ou pavé droit et le cube : perspective cavalière, les patrons ; construction.
- Démarche pédagogique
- Matériel approprié
  - **Expressions à clarifier** : Si... alors ; puisque/ comme... donc.

### Activités de formation

- Exposé-débats pour appropriation du programme de mathématiques à l'ENI. (2 h)
- Travaux de groupes pour analyse, commentaire et exploitation des IO, du programme et des manuels de mathématiques des élèves du CE1 et du CE2 suivis de restitution et de synthèse. (5h)
- Cours, travaux de groupes ou exposés-débats pour appropriation des notions en arithmétique, en calcul mental, en mesure et en constructions géométriques avec les démarches pédagogiques correspondantes. (7h)
- Travaux de groupes sur la manipulation d'objets liée à la division.
- Travaux de groupes puis individuels sur la préparation de fiches pédagogiques.
- Présentation de leçons de simulation et d'essai.
- Observation de leçons de démonstration.
- Analyse de la pratique de classe des élèves-instituteurs par leurs pairs.
- Recherche/fabrication du matériel pédagogique par les élèves instituteurs
- Recherches sur la résolution de problèmes : **exemples**
  - pratique du raisonnement logique.
  - gestion interdisciplinaire des concepts et utilisation des consignes (6h)

## Cours moyen: 20h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation des mathématiques au Cours Moyen
  - Préparer et conduire une séquence de leçons sur :
    - la présentation des fractions et des nombres décimaux
    - les quatre opérations et la proportionnalité
    - la monnaie
    - les figures planes, les polyèdres et le cylindre
    - la pratique des mesures

### Contenus :

#### \* la présentation des fractions et des nombres décimaux

- Que disent les IO par rapport aux fractions et aux nombres décimaux ?
- Définition et propriétés des fractions et des nombres décimaux
- Les démarches de présentation des fractions et des nombres décimaux
- Utilité des fractions et des nombres décimaux dans la vie courante

#### \*l'addition, la soustraction, la multiplication et la division des nombres

- Que disent les IO par rapport l'addition, la soustraction, la multiplication et la division des nombres ?
  - Propriétés et techniques opératoires de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division des nombres
  - Programme de calcul mental
  - Utilité de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division des fractions et des nombres décimaux dans la vie courante

#### \* la proportionnalité

- Que disent les IO par rapport à la proportionnalité ?
- Situations de proportionnalité
- Définition et propriétés de la proportionnalité
- Coefficients de proportionnalité : pourcentage, taux d'intérêt ou taux de placement, échelle, vitesse moyenne, débit, masse volumique
- Utilité de la proportionnalité dans la vie courante

#### \* la manipulation de la monnaie

- les problèmes divers sur la monnaie : facture, système monétaire, change

#### \* les graphiques

- Que disent les IO par rapport aux graphiques ?
- Organisation des données en graphiques
- Utilité des graphiques dans la vie courante

#### \* le nombre de choix possibles

- Que disent les IO sur le nombre de choix possibles ?
- Outils de dénombrement : arbre de choix, tableaux à double entrée

#### \* les figures planes, les polyèdres et le cylindre

- Que disent les IO sur les figures planes, les polyèdres et le cylindre ?
- Polyèdre : sommet, face, arête, dimensions, plan de symétrie
- Calcul des aires des surfaces planes
- Calcul des volumes des polyèdres et du cylindre
- Représentation en perspective cavalière des polyèdres et du cylindre
- Patrons des polyèdres et du cylindre avec languettes

#### \* les grandeurs et leurs mesures

- Unités de volume et tableau de conversion
- Correspondance entre unités de volume et celles de capacité
- Mécanisme de conversion avec ou sans tableaux

\* Concepts à clarifier : Assertion, proposition, implication et équivalence.

### Activités de formation

- Exposés-débats pour l'appropriation du programme de mathématiques à l'ENI. (2 h)
- Travaux de groupes pour analyse, commentaire et exploitation des IO, du programme et des manuels de mathématiques des élèves du CM1 et du CM2 suivis de restitution et de synthèse. (5h)
- Cours, travaux de groupes ou exposés-débats pour appropriation des notions en arithmétique, en calcul mental, en géométrie et en mesure avec les démarches pédagogiques correspondantes. (5h)
- Cours, travaux de groupes ou exposés-débats sur les constructions de figures planes, de solides (polyèdres et cylindre) avec usage des instruments de géométrie et des patrons de solides. (5h)
- Travaux de groupes sur la manipulation d'objets liée aux fractions et aux nombres décimaux.
- Travaux de groupes et individuels sur la préparation de fiches pédagogiques
- Présentation de leçons de simulation et d'essai par les élèves instituteurs sous la conduite du formateur.
- Observation de leçons de démonstration par les élèves instituteurs sous la conduite du formateur.

- Analyse de la pratique de classe des élèves-instituteurs par leurs pairs.
- Recherche/fabrication du matériel pédagogique par les élèves instituteurs
- Recherches sur la résolution de problèmes :
  - gestion interdisciplinaire des concepts
  - formulation des questions et consignes
  - élaboration des outils d'évaluation (exercices, problèmes, grille d'observation, ...)
  - manipulation des représentations et des graphiques
  - manipulation du mécanisme du raisonnement logique à travers chaque activité mathématique
  - formulation des objectifs pédagogiques (3h)

# CHAMP SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Volume horaire annuel : 80 heures

SOMMAIRE	Pages
Les enjeux-----	51
Les défis à relever-----	51
Les Instructions Officielles et les programmes-----	51
Les manuels et la documentation de base-----	51
<b>Préscolaire-----</b>	<b>52</b>
Compétences-----	52
Contenus-----	52
Activités de formation-----	53
<b>Cours Préparatoire-----</b>	<b>54</b>
Compétences-----	54
Contenus-----	54
Activités de formation-----	54
<b>Cours Élémentaire-----</b>	<b>55</b>
Compétences-----	55
Contenus-----	55
Activités de formation-----	56
<b>Cours Moyen-----</b>	<b>57</b>
Compétences-----	57
Contenus-----	57
Activités de formation-----	58

### **- Les enjeux de la formation**

L'initiation aux Sciences et à la Technologie des élèves dans les écoles de base est l'une des préoccupations majeures de tous les systèmes éducatifs. Cette initiation nécessite la présence d'une équipe d'enseignants compétents qui maîtrise les programmes et les démarches d'enseignements des sciences et Technologie au préscolaire et au primaire. La revalorisation des filières scientifiques dans l'enseignement secondaire prévue par le Plan Sectoriel de l'Education 2010-2020 passe par une initiation scientifique et technologique de qualité au préscolaire et au primaire. Le profil de sortie de l'élève du cours primaire mentionne clairement la maîtrise par l'élève des notions fondamentales en sciences, et en technologie. Cette maîtrise ne peut se faire que dans un cadre formel de formation bien structurée et animée par des instituteurs outillés à cet effet. C'est pourquoi le présent curriculum vise la formation des enseignants capables de conduire un enseignement-apprentissage-évaluation de qualité en Sciences et Technologie.

### **- Les défis à relever**

Arriver à former des instituteurs capables de :

- Faire découvrir les lois scientifiques par l'expérimentation
- Installer le raisonnement scientifique chez les élèves

### **- Les IO et les programmes**

L'enseignement des sciences et technologie à l'Ecole Normale d'Instituteurs a pour contenu : les instructions officielles, les programmes d'enseignement des ST et les démarches d'enseignement/apprentissage/évaluation des ST au préscolaire et au primaire, et éventuellement les notions de mis à jour des contenus scientifiques.

### **- Les manuels et la documentation de base**

La documentation de base est constituée de :

- le livret programme édition 1998 ;
- curriculum de formation de l'ENI ;
- mon livre d'Education Scientifique et d'Initiation à la Vie Pratique- cours Elémentaire ;
- guide du maître CE
- manuel « sciences CM Togo »
- guide du maître CM

## **Préscolaire: 23h**

### **Compétences :**

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation des ST au préscolaire
  - concevoir et mettre en œuvre une fiche d'enseignement/apprentissage /évaluation sur les ST
  - Planifier les activités d'enseignement/apprentissage/évaluation
  - Fabriquer le matériel adéquat pour l'enseignement/apprentissage/évaluation au préscolaire
  - Evaluer les acquisitions des élèves au préscolaire

### **Contenus :**

- le programme de formation des élèves-instituteurs en ST
- la répartition hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle et annuelle
- la démarche expérimentale
- le profil de sortie du préscolaire
- la fiche pédagogique de leçon en ST
- la préparation d'une section du préscolaire en ST

#### **En écologie**

- l'homme et son environnement

#### **En biologie**

- la santé et l'hygiène,

#### **En sciences physiques**

- la matière et ses différents états,

### **En technologie**

- l'homme et la technologie
- le matériel didactique au préscolaire

### **En évaluation**

- Les outils d'évaluation

### **Activités de formation :**

- la présentation du programme de formation
- l'appropriation de la démarche expérimentale
- la lecture et compréhension des notions de ST dans le cahier journal
- la planification des activités
- l'organisation et la mise en œuvre des activités
- l'élaboration des outils d'évaluation
- les sorties d'étude et visites suivies de compte-rendu
- l'atelier de fabrication du matériel à partir des matériaux de récupération

**N.B :** ces activités se réaliseront à travers les travaux de recherche individuels et de groupes, les exposés-débats, les travaux pratiques, les cours magistraux, les leçons simulées, les leçons d'essai et les sorties.

## Cours préparatoire: 7h

Dans le programme d'enseignement au primaire, l'enseignement des Sciences et Technologie au cours préparatoire n'est pas systématique. C'est pourquoi rien n'est prévu en termes de programme spécifique aux ST. Toutefois leur enseignement se fait à travers les leçons de langage, de calcul, de l'Education civique et morale (ECM), de l'Education Physique et Sportive (EPS) et d'arts plastiques.

### Compétences

- Intégrer dans l'enseignement de langage, de calcul, des arts plastiques et de l'ECM les notions de ST
- Evaluer les acquisitions des élèves

### Contenus

- notion d'espace et de temps, notion de vie de l'être humain, notion de vie de l'animal et de la plante (en langage)
- notion de matière et de finalité d'un objet technique(en arts plastiques)
- notion de matière(en calcul)
- notion d'hygiène(en ECM, en EPS, en langage)

### Activités de formation

- identification des thèmes d'intégration des notions de ST dans les disciplines
- préparation et mise en œuvre des fiches de langage, de lecture, de calcul, de l'EPS et d'ECM sur un thème comportant une notion de ST
- observation d'une leçon de langage, de lecture, de calcul, de l'EPS et de l'ECM comportant une notion de ST

**N.B :** ces activités se réaliseront à travers les travaux de recherche individuels et de groupes, les exposés-débats, les travaux pratiques, les cours magistraux, les leçons simulées, les leçons d'essai et les sorties

## Cours élémentaire: 20h

### Compétences

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation des ST au CE
  - Planifier et conduire une séquence de leçons sur des notions de :
    - biologie
    - écologie
    - sciences physiques
    - technologie
  - Evaluer les acquisitions en ST

### Contenus

- Les instructions officielles (IO)

#### En biologie

- les végétaux et l'homme
- les animaux et l'homme
- les maladies et l'hygiène
- la nutrition

#### En sciences physiques

- les états de la matière
- les combustibles
- les moyens d'éclairage

#### En technologie

- la fabrication du lampion
- l'étude technologique simple de la lampe torche
- la fabrication d'un filtre à eau

### **En évaluation**

- les grilles et les barèmes d'évaluation
- la formulation des questions
- les techniques de correction
- le compte rendu de l'évaluation
- l'analyse des résultats et la remédiation

### **Activités de formation**

- la lecture et appropriation des I.O
- l'appropriation du programme et l'exploitation des manuels du CE
- la conception de fiches d'enseignement/apprentissage/évaluation au cours élémentaire
- la préparation et le compte rendu d'une enquête, d'une sortie...
- l'organisation de la classe pour une leçon et pour une expérience
- la conduite d'une leçon et d'une expérience
- le renforcement des capacités sur des notions de S T en fonction des besoins des élèves-instituteurs
- l'élaboration des outils d'évaluation
- la conception des épreuves
- la mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions
- l'analyse et l'exploitation des résultats

N.B : ces activités se réaliseront à travers les travaux de recherche individuels et de groupes, les exposés-débats, les travaux pratiques, les cours magistraux, les leçons simulées, les leçons d'essai et les sorties.

## Cours moyen : 30h

### Compétences

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation des ST au CM
- Planifier et conduire une séquence de leçon sur des notions de :
  - biologie
  - écologie
  - sciences physiques
  - technologie
- Evaluer les acquisitions en ST

### Contenus

- Les instructions officielles

#### En biologie

- le corps humain: fonctionnement
- les maladies et l'hygiène
- l'hygiène du milieu et de l'habitat

#### En sciences physiques

- les états de la matière
- les leviers
- les vases communicants
- la poussée d'Archimède
- la dilatation des solides, des liquides et des gaz
- les combustibles

### **En technologie**

- La maquette de la circulation du sang
- le dilatomètre
- la balance
- une petite station météo

### **En évaluation**

- les grilles et les barèmes d'évaluation
- la formulation des questions
- les techniques de correction
- le compte rendu de l'évaluation
- l'analyse des résultats et la remédiation

### **Activités de formation**

- la lecture et appropriation des I.O
- l'appropriation du programme et l'exploitation des manuels du Cours moyen
- la conception de fiches d'enseignement/apprentissage/évaluation au cours moyen
- la préparation et le compte rendu d'une enquête, d'une sortie...
- l'organisation de la classe pour une leçon et pour une expérience
- la conduite d'une leçon et d'une expérience
- le renforcement des capacités sur des notions de ST en fonction des besoins des élèves-instituteurs
- la fabrication de matériel à partir des matériaux de récupération : maquette, dilatomètre, balance,
- la préparation et réalisation d'expériences : vases communicants, changements d'état, poussée d'Archimède, dilatation des corps, combustion.
- l'élaboration des outils d'évaluation
- la conception des épreuves

- la mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions
- l'analyse et l'exploitation des résultats

N.B : ces activités se réaliseront à travers les travaux de recherche individuels et de groupes, les exposés-débats, les travaux pratiques, les cours magistraux, les leçons simulées, les leçons d'essai et les sorties.

## CHAMP : SCIENCES HUMAINES : HISTOIRE GEOGRAPHIE / ECM

Volume horaire annuel : 64 heures

SOMMAIRE	Pages
Les enjeux-----	61
Les défis à relever-----	61
Les Instructions Officielles et les programmes-----	61
Les manuels et la documentation de base-----	61
<b>Histoire et Géographie</b>	
<b>Cours Elémentaire-----</b>	62
Compétences-----	62
Contenus-----	62
Activités de formation-----	63
<b>Cours Moyen-----</b>	65
Compétences-----	65
Contenus-----	65
Activités de formation-----	66
<b>Education Civique et Morale</b>	
<b>Préscolaire-----</b>	67
<b>Cours Préparatoire-----</b>	68
<b>Cours Elémentaire-----</b>	69
<b>Cours Moyen-----</b>	70

### **- Les enjeux de la formation :**

De la Réforme de l'éducation jusqu'aux objectifs du millénaire pour le développement et au nouveau plan d'action national pour l'éducation, les volets environnement et développement humain durable figurent comme des enjeux fondamentaux de notre temps. La formation d'un enseignant qu'on veut agent de développement, ne peut ignorer l'acquisition des notions essentielles pouvant lui donner les outils d'amener les élèves à jouer leur partition dans ces domaines directement liés à leur milieu et à leur vécu. Le présent plan de formation vise donc :

- \* la formation d'un enseignant polyvalent capable d'enseigner, d'évaluer et de susciter l'intérêt des élèves du préscolaire et du primaire pour les sciences humaines en l'occurrence pour l'Histoire Géographie et l'ECM
- \* la résolution des problèmes liés à l'acquisition des notions de temps et de l'espace.

### **- Les défis à relever:**

- \* renforcer la formation de stagiaires en prenant en compte l'acquisition pratique des notions de temps et de l'espace et leurs interrelations
- \* susciter la formation de stagiaires capables de faire élaborer les représentations de l'espace, les frises historiques et leur analyse et faire acquérir le vocabulaire spécifique

### **- Les instructions officielles et les programmes :**

\* contrairement aux autres disciplines, les IO et les programmes en Histoire Géographie sont très succincts. Les objectifs généraux sont donnés avec un contenu de programme sans précision ni indications pédagogiques. La formation des stagiaires va prendre en compte ces difficultés

### **- Les manuels et la documentation de base :**

Aucun manuel officiel n'existe. Cependant une documentation de base indispensable est proposée aux stagiaires :

- \**Le peuplement du Togo : état actuel des connaissances historiques* (publié par l'Université de Lomé) 1996, 179p
- \**Le Togo sous domination coloniale* (publié par l'Université de Lomé) 1997, 241p
- \**Histoire de l'Afrique Noire, d'hier à demain* de Joseph KI-ZERBO
- \**Géographie 3ème : Afrique, Afrique Occidentale, Togo* HATIER
- \**Géographie 6ème* HATIER, par un groupe de pédagogues africains
- \**Trois défis pour un droit mondial* de Delmas-Marty Mireille, Seuil 1998, 200p
- \*[www.wri.org](http://www.wri.org).
- \*[www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)
- \*[www.wupperinst.org](http://www.wupperinst.org).

**Cours élémentaire : 22h (Histoire : 10h Géographie : 12h)**

## **Compétences**

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'histoire et de la géographie au CE.

### **Histoire**

- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel à la notion de durée, de l'idée d'évolution des modes de vie à travers les âges
- Ecrire l'histoire d'une localité ou d'une famille en respectant les caractéristiques scientifiques de l'histoire

### **Géographie**

- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel à la notion d'espace
- Développer des comportements respectueux de l'environnement

## **Contenus**

### **Histoire**

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels
- Les temps historiques : les divisons de l'histoire et les époques de l'histoire
- L'histoire locale : techniques (point de vigilance)
- Les frises historiques
- Le peuplement du Togo
- Quelques royaumes du Togo : Tado, Notsé, Tchaoudjo, Glidji
- Les sites historiques du Togo (Tata Temberma, Murailles de Notsé, Hauts-fourneaux de Bandjéli, Maison des esclaves d'Agbodrafo...)

### **Géographie**

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels
- Les phénomènes naturels : climat, hydrographie, relief ...
- L'orientation (point de vigilance)
- Les représentations de l'espace : la confection de plans et l'initiation au croquis (point de vigilance)

## **Activités de formation**

### **Histoire**

- Exposé-débat sur la présentation du programme et activités de formation
- Lecture et échanges sur la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'histoire à travers le livret programme
- Lecture et échanges pour l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de l'histoire au CE à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement de l'histoire au CE à partir du Livret-programme
- Cours magistraux et travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques

d'enseignement/apprentissage de l'histoire au CE à partir du Livret-programme

-Travaux de groupe et travaux individuels sur la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage/évaluation à partir de leçons au programme

-Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée

-Travaux de groupe sur l'exploitation de l'histoire vécue

-Observation des sites historiques et des éléments culturels

-Cours magistraux et travaux en groupe sur l'élaboration des frises historiques, de questionnaire, d'enquêtes et de compte rendu pour la rédaction de l'histoire d'une famille (livre de raison) ou d'une localité (monographie)

-Cours magistraux et travaux dirigés sur la compilation chronologique et l'exploitation des témoignages dans l'enseignement/apprentissage dans les classes

-Exposé-débat et constitution de la documentation sur les royaumes

-Cours magistraux et travaux en groupe sur l'élaboration des outils d'évaluation, la conception des épreuves, la mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions, l'analyse et l'exploitation des résultats à des fins de remédiation.

## **Géographie**

-Lecture et échanges sur l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de la géographie au CE à partir du Livret-programme

-Lecture et échanges sur la compréhension des instructions officielles relatives à l'enseignement/apprentissage/évaluation de la géographie à travers le Livret-programme

-Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement de la géographie au CE à partir du Livret -programme

-Cours magistraux et travaux dirigés sur l'appropriation des méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de la géographie au CE à partir du Livret programme

-Travaux de groupe et travaux individuels sur la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de fiches d'enseignement/apprentissage/évaluation à partir de leçons au programme

-Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée

-Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de croquis et de plans (de la classe, de l'école et du quartier, ...)

-Sorties pour relever les problèmes environnementaux du milieu

-Atelier de fabrication de matériels d'expérimentation (girouette, manche à air, anémomètre, pluviomètre...) dans la rubrique Conférences et Ateliers

-Observation des phénomènes géographiques

-Reboisement, activités de salubrité, installation de pare-feux... dans le centre de formation ou dans le milieu environnant

## Cours moyen : 26h (Histoire : 12h Géographie : 14h)

### Compétences

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'histoire et de la géographie au CM.

### Histoire

- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel à la notion de durée, de l'idée d'évolution des modes de vie à travers les âges
- Collecter les informations historiques actualisées

### Géographie

- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel à la notion d'espace
- Participer à la résolution des problèmes environnementaux dans son milieu
- Collecter les informations actualisées sur les grands enjeux de la population et des activités économiques

## **Contenus**

### **Histoire**

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels : conception, élaboration et utilisation
- Les grands empires africains : Zimbabwe, Ghana et Mali
- La Traite Négrière
- La lutte pour les indépendances
- Le Togo indépendant
- L'Afrique face à la colonisation (Explorateurs et résistances)
- La Grande Guerre et ses conséquences pour le Togo

### **Géographie**

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels : conception, élaboration, utilisation
- La terre dans l'univers
- Les représentations de l'espace : l'initiation au croquis et au tracé de cartes géographiques (point de vigilance)
- Les phénomènes provoqués : agriculture, migration, industries, urbanisation
- La population : mouvements internes et mouvements migratoires : enjeux et conséquences (point de vigilance)

## **Activités de formation**

### **Histoire**

- Lecture et échanges pour l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de l'histoire au CM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement de l'histoire au CM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de l'histoire au CM à partir du Livret-programme
- Exposé-débat et constitution de la documentation sur les empires et les thématiques susmentionnés
- Observation des sites et des éléments culturels
- Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de fiches de préparation à partir de leçons au programme
- Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée
- Sorties et recherche documentaire pour la collecte d'informations historiques
- Travaux de groupe sur la réécriture des textes historiques pour les rendre accessibles

### **Géographie**

- Lecture et échanges sur l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de la géographie au CM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement de la géographie au CM à partir du Livret-programme

- Travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de la géographie au CM à partir du Livret-programme
- Observation des phénomènes géographiques
- Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de fiches de préparation à partir de leçons au programme
- Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée
- Sorties pour relever les problèmes environnementaux du milieu
- Construction de diguettes, reboisement, activités de salubrité, installation de pare-feux... dans le centre de formation ou dans le milieu environnant
- Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de cartes
- Atelier de fabrication de matériels d'expérimentation (hygromètre, thermomètre...) dans la rubrique Conférences et Ateliers
- Sorties et recherche documentaire pour la collecte d'informations sur les grands enjeux de la population et des activités économiques.

**NB :** 1- En dehors des points retenus, la remise à niveau concerne les besoins des élèves-maîtres  
 2- Les IO ne prévoient pas l'enseignement systématique de l'Histoire Géographie au préscolaire et au CP. Cependant les notions de durée et d'espace peuvent trouver des créneaux dans les autres disciplines (éveil mathématique, Vers les sciences et la technologie, la lecture, le langage) pour leur enseignement / apprentissage occasionnel.

## EDUCATION CIVIQUE ET MORALE (ECM) : 16 heures

### Préscolaire : 3h

#### Compétences

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'ECM au préscolaire
- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel aux valeurs civiques et morales et un comportement responsable

#### Contenus

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels : conception, élaboration et utilisation
- Gestion de la classe
- L'environnement
- La vie en famille, la vie à l'école, la vie en communauté

#### Activités de formation

- Lecture et échanges pour l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de l'ECM au préscolaire à travers le Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement/apprentissage de l'ECM au préscolaire à travers le Livret-programme
- Travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques

- d'enseignement/apprentissage de l'ECM au préscolaire à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de fiches de préparation à partir de leçons au programme
  - Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée
  - Travaux pratiques sur l'apprentissage en évaluation en ECM au préscolaire
  - Participation aux activités quotidiennes de maintien de salubrité et de propreté

## Cours préparatoire : 3h

### Compétences

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'ECM au CP
- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel aux valeurs civiques et morales et un comportement responsable

### Contenus

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels : conception, élaboration et utilisation
- Gestion de la classe
- L'environnement
- La vie en famille, la vie à l'école, la vie en communauté

### Activités de formation

- Lecture et échanges pour l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever des différents contenus d'enseignement/apprentissage de l'ECM à travers le Livret-programme
- Travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de l'ECM à partir du Livret programme
- Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de fiches de préparation à partir de leçons au programme
- Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée
- Cours magistraux et travaux pratiques sur l'apprentissage en évaluation en ECM

- Participation aux activités quotidiennes de maintien de salubrité et de propreté
- Sorties et recherche documentaire pour la collecte d'informations sur les droits et les devoirs des membres de la famille dans les institutions spécialisées et chez les personnes ressources

## Cours élémentaire : 4h

### Compétences :

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'ECM au CE
- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel aux valeurs civiques et morales et un comportement responsable

### Contenus

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels : conception, élaboration et utilisation
- Gestion de la classe
- L'environnement
- La vie en famille, la vie à l'école, la vie en communauté
- La notion d'environnement
- La notion d'Etat et de Nation

### Activités de formation

- Lecture et échanges pour l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement/apprentissage de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe et travaux individuels sur la confection de fiches de préparation à partir de leçons au programme
- Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée
- Travaux pratiques sur l'apprentissage en évaluation en ECM
- Participation aux activités quotidiennes de maintien de salubrité et de propreté

- Sorties et recherche documentaire pour la collecte d'informations sur les droits et les devoirs des membres de la famille dans les institutions spécialisées et chez les personnes ressources
- Entretien avec les différents représentants du pouvoir local et central

## **Cours moyen: 6h**

### **Compétences :**

- ❖ Maîtriser l'enseignement/apprentissage/évaluation de l'ECM au CM
- Planifier, conduire et évaluer les séquences d'enseignement/apprentissage qui font appel aux valeurs civiques et morales et un comportement responsable
- Maîtriser l'exploitation du projet et du plaidoyer dans la mise en œuvre des séquences d'enseignement / apprentissage de l'ECM et dans la défense et la promotion des droits de l'Homme

### **Contenus**

- Les instructions officielles (IO) et programme
- Evaluation : outils, formulation de consignes, barème, remédiation...
- Supports pédagogiques et matériels : conception, élaboration et utilisation
- Gestion de la classe
- La vie en famille, la vie à l'école, la vie en communauté
- La notion d'environnement
- La notion d'Etat et de Nation
- Les IST/VIH/SIDA
- Le projet et le plaidoyer

### **Activités de formation**

- Lecture et échanges pour l'appropriation des objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour relever les différents contenus d'enseignement/apprentissage de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux de groupe pour l'appropriation des méthodes et techniques d'enseignement/apprentissage de l'ECM à partir du Livret-programme
- Travaux en groupe et travaux individuels sur la confection de fiches de préparation à partir de leçons au programme
- Simulation de leçons au centre ou leçons d'essai dans une école associée
- Travaux pratiques sur l'apprentissage en évaluation en ECM
- Entretien avec les personnes ressources sur le rôle des différents représentants du pouvoir local et central
- Sorties et recherche documentaire pour l'identification des différentes formes de violations faites

aux enfants

- Entretien avec les services et les organisations œuvrant dans la défense et la promotion des droits de la personne humaine au niveau local, régional et national
- Exposés-débats sur la sensibilisation sur les facteurs de risque et les mesures de prévention et de prises en charge au niveau des IST/VIH/SIDA
- Cours et travaux pratiques sur l'élaboration des modèles de projet et de plaidoyer et leur mise en œuvre dans la protection de l'environnement et des droits de la personne humaine.

## CHAMP EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**Volume horaire annuel: 16 heures**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Pages</b>
Les enjeux-----	72
Les défis à relever-----	72
Les Instructions Officielles et les programmes-----	73
Les manuels et la documentation de base-----	73
<b>Préscolaire-----</b>	<b>74</b>
<b>Cours préparatoire et cours élémentaire première année -----</b>	<b>75</b>
<b>Cours élémentaire deuxième année et cours moyen -----</b>	<b>76</b>

### **-Les enjeux de la formation**

Le mouvement étant un besoin vital pour l'homme, la pratique assidue de l'éducation physique et sportive répond à ce besoin. Elle contribue aussi au développement harmonieux du corps, entretient et maintient la santé physique, morale et intellectuelle de l'individu.

Par ailleurs, il est scientifiquement démontré que le développement intellectuel est en étroite liaison avec le développement physique. Le développement de l'intelligence ne peut donc se dissocier de celui du corps. Aussi, l'éducation physique et sportive n'est-elle pas une perte de temps pour les élèves.

Conformément aux objectifs du cadre conceptuel du curriculum, la formation initiale des élèves-instituteurs en éducation physique et sportive suscite les enjeux suivants :

- *Formation des enseignants polyvalents capables d'administrer efficacement les curricula du préscolaire et du primaire relatifs à l'éducation physique et sportive ;*
- *Participation à la maîtrise de la langue française à travers les activités sportives ;*
- *Formation mettant un accent particulier sur l'enseignement/apprentissage de l'éducation physique et sportive;*
- *Formation au respect de l'emploi du temps pour l'éducation physique et sportive ;*
- *Formation à la planification pédagogique de l'éducation physique et sportive visant le développement harmonieux du corps et de l'intelligence ;*
- *Formation à la mise en œuvre des stratégies d'enseignement et d'apprentissage de l'éducation physique et sportive visant à améliorer la performance des élèves et cultiver la passion, le goût, l'amour pour le sport ;*
- *Formation à la résolution des problèmes récurrents liés d'une part à l'enseignement/apprentissage de l'éducation physique et sportive, d'autre part à la pratique du sport dans les écoles de base en particulier et dans le pays en général.*
- *Formation des enseignants capables d'initier à la pratique du sport collectif et individuel des élèves du préscolaire et du primaire ;*
- *Initiation à la formation sociale et morale par l'intégration de l'enfant au groupe, à la culture de la volonté, du goût de l'effort, et du respect des règles de jeu.*

### **- Les défis à relever :**

La formation des enseignants en EPS permettra de réussir à :

- réhabiliter la pratique de l'EPS dans les écoles de sorte à ne plus la considérer seulement comme une activité d'examen pratique à l'enseignant ;

- répondre au besoin d'un développement physique harmonieux de l'enfant ;
- satisfaire aux attentes de plus en plus grandissantes de la jeunesse en matière de pratiques sportives.

#### **- Les IO et les programmes :**

Les IO et les programmes relatifs à l'enseignement/apprentissage de l'EPS sont modestes, clairs et accessibles à l'enseignant pour peu qu'il en soit imprégné dans leur esprit et dans leur lettre. C'est pourquoi une formation initiale de l'enseignant est indispensable pour l'outiller à une planification et une adaptation des activités de l'EPS de façon à instaurer une progression dans le processus.

#### **- Les manuels et la documentation de base :**

Le système éducatif togolais ne dispose d aucun manuel en usage dans les classes. Pour éviter de tomber dans l'anarchie, il est indispensable pour l'enseignant de se référer à certains documents de base traitant de l'EPS comme :

- le petit manuel de l'éducation motrice au jardin d'enfants;
- le guide de l'éducateur du préscolaire (octobre 2006);
- enseigner à l'école maternelle (IPAM, Ed. CLE/EDICEF)
- le livret programme de l'enseignement du premier degré (Edition de 1998) ;
- l'éducation physique et sportive au premier degré (BOUGONOU MAMA, Ed. 2002) ;
- le guide pratique du maître (IPAM, Ed. CLE/EDICEF).

## **Préscolaire : 6h**

### **Compétences :**

- Maîtriser la conception et la mise en œuvre de la gymnastique au préscolaire
- Evaluer les acquisitions des enfants.

### **Contenus :**

- les compétences à faire acquérir à l'enfant en gymnastique conformément aux instructions officielles et au programme;
- les familles d'exercices ;
- les types de gymnastique ;
- les démarches d'enseignement/apprentissage de la gymnastique ;
- les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de la gymnastique : adaptabilité des activités à l'âge des enfants, pertinence des activités, le matériel à exploiter ;
- les outils d'évaluation de la gymnastique ;
- les remédiations.

### **Activités de formation :**

- Compréhension du programme de gymnastique ;
- Acquisition des familles d'exercices, des types et des démarches de la mise en œuvre de la gymnastique par des cours et des recherches ;
- Repérage des difficultés liées à la conception et à la mise en œuvre de la gymnastique ;
- Mise en œuvre des activités de gymnastique : organisation de la classe et de l'espace, programmation, exécution et évaluation des activités

## Cours préparatoire et cours élémentaire première année : 5h

### Compétences :

- Maîtriser la conception et la mise en œuvre de l'animation pré-sportive au CP et au CE1
- Evaluer les acquisitions des élèves en animation pré-sportive.

### Contenus :

- les compétences à faire acquérir aux élèves en animation pré-sportive conformément aux instructions officielles et au programme;
- les formes jouées, les jeux pré-sportifs, les danses folkloriques et jeux traditionnels;
- les démarches de mise en œuvre de l'animation pré-sportive ;
- les outils d'évaluation des acquisitions des élèves en animation pré-sportive ;
- les remédiations

### Activités de formation :

- Appropriation des IO et du programme d'animation pré-sportive;
- Acquisition des notions sur les formes jouées, les jeux pré-sportifs, les danses folkloriques et les jeux traditionnels à travers des recherches et des cours ;
- Repérage des difficultés liées à la conception et à la mise en œuvre des jeux pré-sportifs (adaptabilité des activités à l'âge et au sexe des élèves, pertinence des activités, difficultés d'ordre matériel et pédagogique) ;
- Mise en œuvre des activités d'animation pré-sportive: organisation de la classe et de l'espace, programmation, exécution et évaluation des activités.

## Cours élémentaire deuxième année et cours moyen: 5h

### Compétences :

- Maîtriser la conception et la mise en œuvre de l'animation sportive au CE2 et au CM

- Evaluer les acquisitions des élèves en animation sportive.

#### **Contenus :**

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en animation sportive conformément aux instructions officielles et au programme ;
- Importance de l'initiation sportive dans la réussite d'une animation sportive;
- les activités physiques et leurs démarches de mise en œuvre : athlétisme, grimper ;
- les activités sportives et leurs démarches de mise en œuvre : sports collectifs, danses folkloriques, jeux traditionnels ;
- les tournois ;
- les outils d'évaluation des acquisitions des élèves en animation sportive : la feuille de marque, les barèmes de cotation des épreuves athlétiques ;
- les remédiations

#### **Activités de formation :**

- Appropriation des IO et du programme d'animation sportive;
- Acquisition de notions sur l'importance de l'initiation sportive, les activités physiques et sportives et leurs démarches de mise en œuvre, les tournois par les cours et les exposés-débats;
- Repérage des difficultés liées à la conception et à la mise en œuvre de l'initiation et de l'animation sportive (adaptabilité des activités à l'âge des élèves, pertinence des activités, difficultés d'ordre matériel et pédagogique)
- Mise en œuvre des activités d'animation sportive: organisation de la classe et de l'espace, programmation, exécution et évaluation des activités.

## **CHAMP EDUCATION ARTISTIQUE et CULTURELLE et TRAVAIL MANUEL   Volume horaire annuel: 30 heures**

### **SOMMAIRE**

### **Pages**

Les enjeux-----	78
Les défis à relever-----	78
Les Instructions Officielles et les programmes-----	78
Les manuels et la documentation de base-----	79
<b>Préscolaire-----</b>	<b>80</b>
Education musicale-----	80
Activités créatrices manuelles-----	80
<b>Cours Préparatoire-----</b>	<b>82</b>
Education musicale-----	82
Arts plastiques-----	82
<b>Cours Élémentaire-----</b>	<b>84</b>
Education musicale-----	84
Arts plastiques-----	84
Travail manuel-----	85
<b>Cours Moyen-----</b>	<b>86</b>
Education musicale-----	86
Arts plastiques-----	86
Travail manuel-----	87

**-Les enjeux de la formation :**

L'art et l'activité de l'enfant étant des besoins vitaux pour l'homme, la pratique assidue de l'éducation artistique et culturelle et du travail manuel répond au besoin de l'enfant. Leur pratique contribue aussi au développement harmonieux de son esprit et facilite son expression personnelle et son insertion sociale.

Conformément aux objectifs du cadre conceptuel du curriculum, la formation initiale des élèves-

instituteurs en éducation artistique et culturelle et en travail manuel suscite les enjeux suivants :

- *Formation des enseignants polyvalents capables d'administrer efficacement les contenus des curricula du préscolaire et du primaire relatifs à l'éducation artistique et culturelle et au travail manuel ;*
- *Acquisition des compétences professionnelles en matière de l'éducation artistique et culturelle et du travail manuel ;*
- *Formation au respect de l'emploi du temps pour l'éducation artistique et culturelle et le travail manuel;*
- *Formation à la mise en œuvre des stratégies d'enseignement et d'apprentissage de l'éducation artistique et culturelle et du travail manuel visant non seulement à éveiller les talents des élèves mais aussi à susciter en eux le goût et la passion pour l'art, la culture et le travail manuel ;*
- *Formation à la résolution des problèmes récurrents liés à l'enseignement/apprentissage de l'éducation artistique et culturelle et du travail manuel.*

#### - Les défis à relever :

La formation des enseignants en éducation artistique et culturelle et en travail manuel permettra de réussir à :

- réhabiliter son enseignement dans les écoles;
- répondre au besoin des enfants de s'exprimer sur les plans artistique, culturel et manuel;
- satisfaire aux attentes de la société en matière de productions artistiques, culturelles et manuelles

#### - Les IO et les programmes :

Les IO et les programmes relatifs à l'enseignement/apprentissage de l'éducation artistique et culturelle et du travail manuel existent mais en partie. Ils sont peu accessibles à l'enseignant non formé dans le domaine. En effet, le travail manuel n'est pas prévu dans les programmes mais son enseignement est signalé par l'emploi du temps au CE et au CM. C'est pourquoi une formation initiale de l'enseignant est indispensable pour l'outiller à la connaissance et à la conception des activités de l'éducation artistique et culturelle et du travail manuel de façon à comprendre l'esprit et la lettre de ces activités.

#### - Les manuels et la documentation de base :

Le système éducatif togolais ne dispose d'aucun manuel en usage dans les classes. Pour permettre à l'enseignant de concevoir et de mettre en œuvre ces activités, il lui est indispensable de se référer à certains documents de base qui abordent l'éducation artistique et culturelle et le travail manuel comme :

- le guide de l'éducateur du préscolaire (octobre 2006);
- enseigner à l'école maternelle (IPAM, Ed. CLE/EDICEF)
- le livret programme de l'enseignement du premier degré (Edition de 1998) ;
- l'enseignement des arts plastiques à l'école primaire : le dessin (KOUKOUI Kokou);
- module de formation des instituteurs en initiation à la technologie, aux activités créatrices manuelles et textiles (BOLOBEI Yoma et TCHARIE Koffi)

- le guide pratique du maître (IPAM, Ed. CLE/EDICEF).

## Préscolaire: 8h

### Compétences :

- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale et l'évaluation des acquisitions des enfants en éducation musicale ;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des activités créatrices manuelles et l'évaluation des acquisitions des enfants en activités créatrices manuelles.

### EDUCATION MUSICALE

#### Contenus :

- Les compétences à faire acquérir aux enfants en éducation musicale conformément aux instructions officielles et au programme ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage de chants simples, des rondes dansées et chantées, des jeux de rythme, de l'imitation des sons ;
- les instruments simples de musique.

- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale ;
- L'évaluation des acquisitions des enfants en éducation musicale.

#### **Activités de formation : (4h)**

- Compréhension des I.O et du programme de l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale ;
- Acquisition de notions sur les stratégies d'enseignement/apprentissage des chants simples, des rondes dansées et chantées, des jeux de rythme, de l'imitation des sons, sur les instruments simples de musique ;
- Manipulation des instruments simples de musique ;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale et leur résolution ;
- Planification et conduite des activités d'éducation musicale ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des enfants en éducation musicale.

### **ACTIVITES CREATRICES MANUELLES**

#### **Contenus :**

- Les compétences à faire acquérir à l'enfant en ACM conformément au programme;
- Les techniques simples de peinture et de dessins libres, de badigeonnage d'une surface, de collage, de modelage, de bricolage, de pliage, de décoration graphique ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage de la peinture et du dessin libres, du badigeonnage d'une surface, du collage, du modelage, du bricolage, du pliage, de la décoration graphique ;
- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des ACM;
- L'évaluation des acquisitions en ACM.

#### **Activités de formation : (4h)**

- Compréhension des I.O. et du programme relatifs à l'enseignement/apprentissage des ACM ;
- Acquisition de notions sur les ACM et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage à travers les cours et les recherches;
- Elaboration de techniques simples de peinture et de dessins libres, de badigeonnage d'une surface, de collage, de modelage, de bricolage, de pliage, de décoration graphique ;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des ACM et leur résolution ;
- Planification et conduite des ACM ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en ACM.

## Cours préparatoire: 7h

### Compétences :

- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale et l'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des arts plastiques et l'évaluation des acquisitions des élèves en arts plastiques.

### EDUCATION MUSICALE

#### Contenus :

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en éducation musicale conformément aux IO et au programme ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'hymne national, des chants simples, des rondes dansées et chantées;
- Les instruments traditionnels de musique.
- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale ;
- L'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale.

#### Activités de formation : (3h)

- Compréhension des I.O et du programme d'éducation musicale au CP ;

- Acquisition de notions sur les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'hymne national, des chants simples, des rondes dansées et chantées, sur les instruments traditionnels de musique ;
- Manipulation des instruments traditionnels de musique ;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale et leur résolution ;
- Planification et conduite des activités d'éducation musicale ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale.

## **ARTS PLASTIQUES**

### **Contenus :**

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en arts plastiques conformément aux IO et au programme;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage des libres crayonnages, des premières notions de dessin, des dessins libres, des illustrations, du pliage, du collage, du découpage, du modelage , du coloriage et d'utilisation de divers matériaux locaux en sculpture ;
- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des arts plastiques ;
- L'évaluation des élèves en arts plastiques.

### **Activités de formation : (4h)**

- Compréhension des IO et du programme des arts plastiques ;
- Acquisition de notions sur les activités d'arts plastiques et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des arts plastiques et leur résolution;
- Planification et conduite des activités d'arts plastiques ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en arts plastiques

## Cours élémentaire: 7h

### Compétences :

- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale et l'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale ;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des arts plastiques et l'évaluation des acquisitions des élèves en arts plastiques ;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage du travail manuel et l'évaluation des acquisitions des élèves en travail manuel.

### EDUCATION MUSICALE

#### Contenus :

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en éducation musicale conformément aux IO et au programme ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'hymne national, du chant choral, du solfège;
- L'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale.

#### Activités de formation : (2h)

- Compréhension des IO et du programme de l'éducation musicale ;
- Initiation au solfège et à la pratique instrumentale à travers un atelier ;
- Initiation à l'utilisation de certains instruments de musique ;
- Planification et conduite des activités d'enseignement/apprentissage des chants et de l'utilisation des instruments de musique;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale.

## **ARTS PLASTIQUES**

### **Contenus :**

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en arts plastiques conformément aux IO et au programme;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage des dessins d'observation et de la sculpture ;
- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des dessins d'observation et de la sculpture ;
- L'évaluation des élèves en arts plastiques.

### **Activités de formation : (2h)**

- Compréhension des IO et du programme des arts plastiques ;
- Acquisition de notions sur les dessins d'observation et la sculpture et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage par les cours et les recherches;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des dessins d'observation et de la sculpture et leur résolution;
- Planification et conduite des activités de dessins d'observation et de la sculpture;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en arts plastiques.

## **TRAVAIL MANUEL**

### **Contenus :**

- Les compétences à faire acquérir aux élèves conformément aux IO et au programme ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage du tressage, de la vannerie, du tissage, de la teinture, du macramé, de la couture, du tricotage, du crocheting, du bricolage ;
- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage du travail manuel ;
- L'évaluation des acquisitions des élèves en travail manuel.

### **Activités de formation : (3h)**

- Compréhension des IO et du programme du travail manuel ;
- Acquisition des stratégies d'enseignement/apprentissage des activités du travail manuel à travers les cours et le recours à des personnes ressources ;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des activités du travail manuel et leur résolution ;
- Planification et mise en œuvre des activités de travail manuel ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en travail manuel.

## Cours moyen: 8h

### Compétences :

- Maîtriser l'enseignement/apprentissage de l'éducation musicale et l'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale ;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage des arts plastiques et l'évaluation des acquisitions des élèves en arts plastiques ;
- Maîtriser l'enseignement/apprentissage du travail manuel et l'évaluation des acquisitions des élèves en travail manuel.

### EDUCATION MUSICALE

#### Contenus :

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en éducation musicale conformément aux IO et au programme ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'hymne national, du chant choral, du solfège ;
- L'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale.

#### Activités de formation : (2h)

- Compréhension des IO et du programme de l'éducation musicale ;
- Initiation au solfège et à la pratique instrumentale au cours d'un atelier ;
- Initiation à l'utilisation de certains instruments de musique ;
- Planification et conduite des activités d'enseignement/apprentissage des chants et de l'utilisation des instruments de musique;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en éducation musicale.

### ARTS PLASTIQUES

#### Contenus :

- Les compétences à faire acquérir aux élèves en arts plastiques conformément aux IO et au programme;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage des décorations d'objets usuels, des dessins

géométriques et de la notion de perspective, de l'initiation au croquis coté, de la cartographie, du graphique ;

- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des contenus du programme du CM ;
- L'évaluation des élèves en arts plastiques.

#### **Activités de formation : (3h)**

- Compréhension des IO et du programme des arts plastiques ;
- Acquisition de notions sur les décorations d'objets usuels, les dessins géométriques et la notion de perspective, le croquis coté, la cartographie, le graphique et leurs stratégies d'enseignement/apprentissage;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des contenus du programme du CM et leur résolution;
- Planification et mise en œuvre des activités d'enseignement/apprentissage des contenus du programme au CM;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en arts plastiques.

## **TRAVAIL MANUEL**

### **Contenus :**

- Les compétences à faire acquérir aux élèves conformément aux IO et au programme ;
- Les stratégies d'enseignement/apprentissage de l'économie familiale, de la menuiserie ;
- Les matériels didactiques susceptibles d'être fabriqués en travail manuel ;
- Les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage du travail manuel ;
- L'évaluation des acquisitions des élèves en travail manuel.

#### **Activités de formation : (3h)**

- Compréhension des IO et du programme du travail manuel ;
- Acquisition de notions sur les stratégies d'enseignement/apprentissage des activités du travail manuel par les cours et le recours à des personnes ressources ;
- Repérage des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage des activités du travail manuel et leur résolution;
- Organisation d'un atelier sur la fabrication de matériels didactiques en travail manuel ;
- Planification et mise en œuvre des activités de travail manuel ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des acquisitions des élèves en travail manuel.

## **CONFERENCES : Volume horaire annuel : 42 heures**

### **APPROCHE PAR COMPETENCE (APC) : volume horaire (7h)**

#### **Compétence :**

Appliquer les fondements et les principes de l'approche par compétence dans ses enseignements au préscolaire et au primaire.

#### **Contenus :**

- Fondements et principes de l'approche
- Développement d'une compétence dans la mise en œuvre d'un curriculum
- Stratégies de mise en œuvre du processus enseignement apprentissage en APC
- Evaluation des apprentissages en APC

### **MAIN A LA PATE (MAP) : volume horaire (7h)**

#### **Compétence :**

- S'approprier la démarche MAP
- Planifier et mettre en œuvre les activités de sciences suivant la démarche MAP

#### **Contenus :**

- Dispositions pratiques de la démarche
- Les étapes de la démarche
- Canevas d'une fiche suivant la démarche MAP
- Atouts de la démarche MAP

### **CONNAISSANCE DE LA POLITIQUE ET DU SYSTEME EDUCATIF TOGOLAIS : volume horaire (7h)**

#### **Compétences :**

- Comprendre et appliquer la politique éducative du pays.
- situer l'action de l'Etat, du ministère, de la région et de l'inspection par rapport au fonctionnement du système.
- Se situer dans le système.

#### **Contenus :**

- Historique de l'école togolaise
- Centralisation, déconcentration et décentralisation du système éducatif
- Systèmes éducatifs et politiques éducatives

- Organigramme du MEPSA

#### **EPD/SR-VIH/Sida : volume horaire (7h)**

##### **Compétences :**

- Prendre conscience des problématiques de l'éducation en matière d'environnement, de population et de santé de la reproduction pour le développement humain durable
- Clarifier les concepts EPD/SR-VIH/Sida afin de les intégrer aux contenus des enseignements du préscolaire et du primaire.

##### **Contenus :**

- Dynamique de la population, gestion des ressources naturelles et développement humain durable
- Santé de la reproduction
- Environnement
- Genre
- Travail et trafic des enfants : exode rural, délinquance juvénile, drogue, alcool, etc.
- Santé nutritionnelle : équilibre alimentaire, conservation des aliments (naturelle, en conserve), dangers de médicaments et conserves périmés, l'automédication
- Culture de la paix

#### **LE PROJET D'ECOLE : volume horaire (14H)**

##### **Compétence :**

- S'approprier les fondements d'un projet d'école
- Inventorier les besoins susceptibles de projet d'école
- Elaborer et mettre en œuvre un projet d'école

##### **Contenus :**

- Le projet d'école dans la politique éducative du Togo
- Justification d'une intervention basée sur le projet d'école
- Principes et démarche d'élaboration d'un projet d'école
- Scénario d'élaboration de projet d'école : étude de cas
- Evaluation d'un projet d'école

## **SEMINAIRES ET ATELIERS : Volume horaire annuel : 49 heures**

### **MATERIEL DIDACTIQUE: volume horaire (21h)**

#### **Compétences :**

- Inventorier le matériel didactique susceptible d'être fabriqué par l'enseignant
- Fabriquer le matériel didactique inventorié
- Exploiter à bon escient le matériel didactique fabriqué

#### **Contenus :**

- Matériel didactique spécifique à l'enseignement apprentissage des langues et communication
- Matériel didactique spécifique à l'enseignement apprentissage des mathématiques
- Matériel didactique spécifique à l'enseignement apprentissage des sciences et technologie
- Matériel didactique spécifique à l'enseignement apprentissage de l'éducation sociale

### **JEUX EDUCATIFS: volume horaire (14h)**

#### **Compétences :**

- S'approprier les jeux éducatifs
- Planifier et mettre en œuvre les jeux éducatifs

#### **Contenus :**

- Jeux éducatifs au développement des sens
- Jeux éducatifs à l'orientation dans l'espace
- Jeux éducatifs au développement de la langue

### **SOLFEGE ET PRATIQUE INSTRUMENTALE: volume horaire (14h)**

#### **Compétences :**

- S'approprier les rudiments du solfège et de la pratique instrumentale
- Initier les élèves au solfège et à la pratique instrumentale

#### **Contenus :**

- Notions de solfège
- Initiation au solfège
- Instruments de musique
- Pratique instrumentale

**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DU CURRICULUM**

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1	ABOKI Améhouédindé	Prof ENI/Sciences et Technologie
2	ABOSSE Koffi Djabaku	Prof ENI/ Mathématiques/Directeur des Etudes
3	ADALAN Yawovi	Administrateur/Directeur des Etudes/D.F.
4	ADANGLO Kouami	Prof ENI/ Mathématiques
5	AFATCHAO Adjowoda	Prof ENI/Sciences et Technologie
6	AGBEFOU Kofi Delali	Prof ENI/Langue Nationale Ewe
7	AKPAWU Donudénu	Prof ENI/Histo-Géo/ECM
8	ALPHA KAO Mollah	Prof ENI/Histo-Géo/ECM
9	AMAVI Ayi-Koutou	Inspecteur Général de l'Education/D.F.
10	ATOKOU Koffi Akoli	Prof ENI/Sciences et Technologie
11	AZIWA Kpandaya	Prof ENI/Français
12	BADAKU-KPALLEY Yawo Dotsè	Prof ENI/Sciences et Technologie
13	BIDON André	Assistant Technique AFD
14	BITADI Massabalo	Prof ENI/Langue Nationale Kabiyè
15	BODJONA Djiba	Prof ENI/Langue Nationale Kabiyè
16	BODJONA Massimindo	Prof ENI/Langue Nationale Kabiyè
17	EDJOH Kossi Anani	Prof ENI/Langue Nationale Ewe
18	EDORH Viwanou	Prof ENI/Sciences et Technologie
19	EFALOU Paoulam	Prof ENI/Sciences et Technologie
20	EKOUE Yaovi	Inspecteur /Directeur d'ENI
21	FUSESE Koku Togbé	Prof ENI/Sciences et Technologie
22	HAZOU Kpatcha	Prof ENI/Sciences et Technologie
23	HEYOU Amam	Prof ENI/Langue Nationale Kabiyè
24	KAGNI Têko	Prof/Histo-Géo/ECM
25	KOEGA Minisimabeseo	Prof ENI/Histo-Géo/ECM
26	KONDA-SIO Patakoum	Prof ENI/Langue Nationale Kabiyè
27	KONDO-ANI Aroutêtou	Prof ENI/Français
28	KPEMASSI Yawou	Prof ENI/Français
29	KPOFFON Kodjo	Prof/ Psychopédagogie
30	KUEVIDJEN Akuélé	Prof ENI/Sciences et Technologie
31	MLOPE Kodjo	Prof ENI/Français
32	NABEDE Komlan Tchèzoudèma	Prof français/Directeur des Etudes/ENI
33	NOUGBEGNON Atsu	Prof ENI/Langue Nationale Ewe
34	NOUNATO Kodjo	Prof ENI/ Mathématiques
35	PANSOUE Anao	Prof ENI/Histo-Géo/ECM
36	SAMATI Abovon Komi	Prof ENI/ Mathématiques
37	SANSAN Komi	Prof ENI/Histo-Géo/ECM
38	SODJINOU Koffi Yoëmoulè	Prof ENI/Langue Nationale Ewe
39	TALBOUSSOUMA Lélah	Prof ENI/ Mathématiques
40	TAMEKLO	Conseiller Pédagogique/ Direction des Formations
41	TANANG Paka	Prof ENI/ Mathématiques
42	TCHINGUILOU Abalo Bozoou	Prof ENI/Langue Nationale Kabiyè
43	WOKE Koffi Edah	Prof ENI/Sciences et Technologie